

FL 2-4-52

# L'ANENCÉPHALE A TYPE « SIMIESQUE »

DE LA MATERNITÉ DE L'HÔPITAL CIVIL DE VICHY

PAR LE

**Docteur A. Therre**

MÉDECIN-CHEF HONORAIRE DE LA MATERNITÉ

EN COLLABORATION AVEC

**Louis Bounoure**

PROFESSEUR DE BIOLOGIE GÉNÉRALE A LA FACULTÉ DES SCIENCES  
DE STRASBOURG.

## I

- a) Observation médicale ..... D<sup>r</sup> A. THERRE.  
b) Essai d'interprétation tératogénique ..... Prof. L. BOUNOURE.  
    a) Les fécondations hétérogènes.  
    b) Pseudogamie et Gynogénèse.  
    c) La genèse du monstre.

## II

Essai sur le Problème des Origines de l'Homme. D<sup>r</sup> A. THERRE.

Bibliographie.

# L'ANENCÉPHALE A TYPE « SIMIESQUE »

DE LA MATERNITÉ DE L'HOPITAL CIVIL DE VICHY

PAR LE

**Docteur A. THERRE**

MÉDECIN-CHEF HONORAIRE DE LA MATERNITÉ

EN COLLABORATION AVEC

**Louis BOUNOURE**

PROFESSEUR DE BIOLOGIE GÉNÉRALE A LA FACULTÉ DES SCIENCES  
DE STRASBOURG



IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES, MACON

M CM XLIII

**A) OBSERVATION MÉDICALE**

Dans la nuit du 6 janvier 1897, naquit à la Maternité de Vichy un monstre anencéphalien, à type simiesque frappant.

Selon les indications que voulut bien nous donner M. le professeur V. Cornil, la Société Anatomique a coutume de réunir au Musée Dupuytren les monstres de cette catégorie. Celui de la Maternité de Vichy eût fait le douzième de la collection, si nous n'avions pas été incité, pour les raisons exposées ci-dessous, à ne pas nous en séparer sur-le-champ.

On peut se demander, en effet, pourquoi nous nous sommes déterminé, après plus de trente années d'attente, à publier ce nouveau cas d'anencéphalie, sans que nous puissions apporter, autrement que présumée, la possibilité de son origine par fécondation simiesque.

Les raisons sont aisées à donner.

La raison primordiale est que, si nous avions publié cette observation sans les commentaires qu'elle comporte, nous ne pouvions le faire sans enlever à notre sujet une grande partie de l'intérêt qu'il présente : la recherche de l'origine confirmée du monstre. Et que, d'autre part, à défaut de l'aveu de l'inculpée, nous risquions de tomber sous le coup de l'article 378 du Code Pénal, pour violation du secret professionnel, ou de l'article 18 pour diffamation.

Par ailleurs, n'ayant pas la compétence voulue pour donner à notre travail une note quelque peu originale en Tératologie et en Tératogénie, nous avons dû nous astreindre à puiser les matériaux qui nous étaient nécessaires pour réaliser notre tâche, dans l'enseignement des

grands maîtres en cette branche des sciences biologiques si peu connue des praticiens de médecine générale.

Puis, nous avons toujours considéré que le chef responsable du mouvement d'une maternité ne saurait s'arroger le droit de faire l'oubli sur tout cas de Tératologie observé dans son service et aussi pour cette considération d'ordre bibliographique, que l'apport de tout cas nouveau de Tératologie ne saurait manquer d'intéresser les tératologistes futurs.

Qu'il nous soit permis de nous réclamer du fait qu'il y a eu entre la prise de l'observation et la date de sa communication : 1914-1918, l'après-guerre, 1938-1942... périodes peu propices aux travaux de recherches bibliographiques et peu opportunes pour la publicité d'un tel sujet.

Les observations de monstre anencéphalien ne sont plus assez rares aujourd'hui, pour que la publication d'un type déjà classé ait d'autre valeur que celle d'une curiosité stérile. Mais l'anencéphale de la Maternité de l'hôpital civil de Vichy est remarquable, non seulement parce qu'il symbolise au plus haut degré les caractères généraux de la famille des anencéphaliens, mais encore parce qu'il permet de constater sur le même sujet la coexistence d'anomalies si nombreuses qu'elles intéressent presque tous les appareils et organes.

Ce qui ajoute plus particulièrement à son intérêt scientifique c'est le doute que soulève la genèse du monstre au milieu de circonstances étranges qui ramènent à l'actualité, de manière impressionnante, le problème capital et troublant des origines de l'homme.

**Genèse présumée du monstre.** — Le secret de l'origine du monstre résiderait dans l'accouplement présumé d'une robuste et saine jeune fille de 16 ans, de nationalité française, avec un jeune anthropoïde d'Afrique.

Interrogée longuement et séparément par la sage-femme et par nous-même sur les relations sexuelles qu'elle aurait entretenues avec son singe, elle s'est enfermée sur ce point dans un mutisme complet. Elle a reconnu seulement qu'elle vivait familièrement avec lui.

D'autre part les enquêtes menées discrètement dans le quartier où stationnait la roulotte du père — routier courant de ville en ville —

se sont toutes accordées à signaler que le père, la fille et le singe cohabitaient ensemble dans la roulotte et qu'aucune personne étrangère ne frayait avec eux... Quelques vagues rumeurs de voisinage ont insinué qu'on prêtait au père et à la fille d'entretenir des relations incestueuses.

Il convient de noter l'étrange constatation, pour le moins énigmatique, que fit la sage-femme, M<sup>me</sup> Moreau, à l'examen d'admission de la jeune fille à la Maternité, d'un orifice vaginal à peine déformé, d'une étroitesse et d'une résistance rendant difficile et imprécis par le toucher vaginal le diagnostic de la présentation. La sage-femme n'arrivant pas à trouver les caractères ordinaires de la tête fœtale, tout au plus put-elle admettre un sommet très élevé ou peu engagé. Ces constatations rendent peu vraisemblables l'imputation des relations sexuelles du père et de la fille, de même que toutes les tentatives de copulation exercées entre organes de formes trop différentes.

Par ailleurs, la grossesse ayant eu un cours parfaitement normal, rien ne faisait présumer d'anomalies sur l'état du fœtus. Quant à l'accouchement, en présentation du sommet, à part la période de dilatation qui fut très laborieuse, il s'accomplit spontanément.

La délivrance fut aussi naturelle et sans suite hémorragique.

Le monstre mourut quelques instants après sa naissance.

**État du placenta.** — Poids : 550 gr. Forme et dimensions nullement différentes de celles observées chez les femmes normales approchant du terme régulier de la grossesse. Pas d'hypertrophie comme dans la syphilis, ni de modifications apparentes de structure pouvant témoigner d'une maladie de l'œuf. Pas de particularités intéressant les membranes proprement dites de l'œuf, parvenu au huitième mois révolu et même au cours du neuvième.

Liquide amniotique légèrement opaque, comme une eau savonneuse.

Toutes constatations qui expliquent la délivrance spontanée et non-hémorragique et plaident en faveur de la non-spécificité du monstre et de ses procréateurs.

Le cas de l'anencéphale qui fait l'objet de cette observation pose deux questions séparées qui demandent, à notre point de vue, d'être envisagées l'une et l'autre.

1° D'abord comme anencéphale proprement dit, le monstre réalise complètement, nous l'avons déjà dit, les caractères généraux de la famille des anencéphaliens : absence totale de l'encéphale avec participation à la malformation de la colonne vertébrale et de la moelle épinière. On ne rencontre jamais d'anencéphalie sans absence plus ou moins complète de la moelle épinière et sans fissure spinale (L. Guinard).

Or, les observations des autres anencéphaliens publiées ne font jamais mention, à notre connaissance du moins, des rapports sexuels bestiaux à l'origine de la fécondation.

2° Comme anencéphale à type simiesque, à côté des anencéphaliens avec anomalies exclusives du centre nerveux céphalo-rachidien, notre sujet présente des malformations ou monstruosité surajoutées, qui portent sur l'ensemble des organes et appareils et paraissent spécifiquement appartenir aux anthropoïdes : oreilles, globes oculaires, conformation du thorax, conformation des membres et leur longueur démesurée.

Ce sont ces particularités du monstre, et non l'anencéphalie, qui peuvent nous faire présumer de l'acte de fécondation simiesque.

N. B. — Nous devons à la vérité de dire que le 1<sup>er</sup> février 1917, à l'occasion de notre démobilisation, à Clermont-Ferrand, nous avons fait, en une réunion médicale privée, dans un des salons du « Gastronomes », un exposé sommaire, mais précis de cette observation, avec documents photographiques à l'appui.

Assistaient à cette réunion :

M. le général de Subdivision, Gaudron ;

M. le directeur du Service de Santé de la 13<sup>e</sup> région, Ferry ;

Son directeur adjoint, M. Larrieu, médecin principal de 2<sup>e</sup> classe ;

Le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, Casimir Saqui, du Centre de réforme à l'hôpital Richelieu, à Clermont-Ferrand ;

Le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe, Daumy, de la place de Riom-Châtelguyon ; quatre médecins étrangers, dont deux Anglais et deux Américains affectés temporairement au Service de Santé de la 13<sup>e</sup> région.

## DESCRIPTION DES ANOMALIES PORTANT SUR L'ENSEMBLE DES APPAREILS ET ORGANES

### ANOMALIES DU CENTRE NERVEUX CÉPHALO-RACHIDIEN

a) *Anomalies du crâne.* — Largement ouvert dans toute l'étendue des parois postérieure et supérieure. La voûte complètement vide, la tête pour ainsi dire réduite à la face.

b) *Anomalies de la moelle épinière.* — Spina-bifida. Canal vertébral avec absence totale de la moelle épinière, entièrement ouvert et changé en gouttière très large, avec arrêt de la peau à quelques centimètres de la fissure spinale jusqu'au commencement de la région lombaire.

### ANOMALIES DES ORGANES DES SENS

a) *Anomalies de la peau.* — Développement exagéré du système pileux sans variation dans la coloration ni modifications dans les caractères des poils.

b) *Anomalies des yeux.* — Globes oculaires saillants, projetés hors des orbites.

c) *Anomalies du nez.* — Absence totale du nez à peine dessiné, avec atrésie complète des ouvertures nasales.

d) *Anomalies des oreilles.* — Pavillons collés, incomplets et déchiquetés.

e) *Anomalies de la cavité buccale.* — Bec de lièvre double avec fissure palatine complète.

f) *Anomalies du thorax.* — Courbe exagérée des arcs costaux résultant de l'incurvation anormale de la colonne vertébrale et aussi du rachitisme fœtal.

g) *Anomalies des membres.* — Membres thoraciques de longueur exagérée rappelant le type simien. Double main bote radiale, avec mégalo-dactylie.

Membres abdominaux : double pied bot, varus.

b) *Anomalies des organes de la génération.* — Hermaphrodisme apparent féminin et éléphantiasis des petites lèvres.

i) *Habitus extérieur du monstre.* — En dehors de ses malformations congénitales, ce qui frappe à première vue c'est son aspect franchement simiesque surtout par ses membres démesurément longs. Il présente le

développement corporel d'un nouveau-né prématuré aux approches du terme d'une grossesse régulière. Il n'est ni petit, ni grêle. Sa taille est de 44 cm. Sa peau est recouverte d'un duvet abondant, mais ne présente ni érythème, ni vésicules, ni ulcérations.

Les ongles sont incomplètement développés et n'atteignent pas l'extrémité des doigts.

A noter le développement excessif du tissu cellulaire sous-cutané, la voussure thoraco-abdominale, laquelle n'est délimitée par aucune ligne de démarcation. La peau de l'abdomen présente de larges plis superposés.

D'après l'exposé de toutes ces anomalies surajoutées à l'anencéphalie et malgré l'absence d'aveu ou de désaveu de la fille B., il ne nous semble pas douteux que la fécondation simiesque puisse être invoquée.

Un fait positif et incontestable, c'est que la fille B. a accouché à la Maternité de Vichy, le 6 janvier 1897, d'un monstre anencéphalien, à type simiesque.

Autre fait véridique et non dénié, c'est que la fille B. cohabitait dans la roulotte avec son père et son singe, qui périt rapidement après sa séparation d'avec sa compagne, ce qui motiva sa sortie subite de la Maternité le soir du sixième jour de ses couches.

Si le vice de la fécondation simiesque n'est pas reconnu, comment admettre qu'une robuste et saine jeune fille de 16 ans 1/2, primipare, sans hérédité tératologique, sans présomption d'un état infectieux tel que la syphilis ni des signes révélateurs d'intoxication par l'alcoolisme, ayant un bassin normal, une menstruation régulière, des organes de parturition sans anomalie, ait pu atteindre la première moitié du neuvième mois de sa grossesse sans aucun épisode gravidique et donner naissance à un monstre anencéphalien de type simiesque.

Il est classiquement admis aujourd'hui qu'il n'existe pas de germes originellement monstrueux, que les anomalies, ainsi que les monstruosités, ne préexistent pas à la fécondation, qu'on doit les considérer comme les conséquences d'une perturbation qui a modifié la formation des embryons, d'abord parfaitement régulière, qui auraient pu se développer normalement si l'évolution n'avait pas été troublée; « enfin que tous les types de monstres simples ont le même point de départ : l'arrêt du développement ».

Rappelons que les principales causes des anomalies agissant après la



ÉTAT CIVIL DU MONSTRE

Le 6 janvier 1897, à la Maternité de l'Hôpital Civil de Vichy, la fille M. B., âgée de 16 ans, sans profession, domiciliée à Vichy, célibataire, née à Grenoble le 6 avril 1880, fille de L. B. et de A. B. L., est accouchée le sixième jour du présent mois, à 7 heures du matin, dans ledit hôpital de Vichy. M. B., entrée le 6 janvier 1897 à la Maternité, en est sortie le 11 janvier.

fécondation sont : les états pathologiques préexistants ou survenus au cours de la grossesse, l'influence du système nerveux et des commotions morales, comme des commotions physiques, ayant provoqué des troubles sur l'évolution normale de l'embryon.

Aucun de ces épisodes ou troubles n'a pu être relevé au cours de l'évolution de la grossesse de la fille B.

Pour expliquer, si on écarte la fécondation vraie (et une hypothèse de ce genre n'a rien d'absurde), la ressemblance du fœtus avec le singe, on peut invoquer la suggestion, l'influence du moral, de l'imagination constante et passionnelle de la fille B. devant son singe.

Même s'il y avait eu coït humain par hasard, dissimulé ou voulu secret, pourquoi l'enfant intrus, devant l'état d'obsession où devait être cette future mère en face du singe qui était, d'après son aveu, son seul compagnon, à plus forte raison s'il y avait sentiments amoureux de l'un et de l'autre, pourquoi l'enfant intrus ne ressemblerait-il pas à celui avec qui la mère vivait en symbiose ? La ressemblance fortuite pourrait, en ce cas, ne pas être physiquement d'origine bestiale.

Liceti nie le fait. Il reconnaît seulement qu'une véhémence imagination peut faire varier les figures et les diverses couleurs, mais ajoute-t-il, l'imagination est incapable de créer un monstre excessif. Peut-être est-il trop affirmatif?... Au temps où la psychothérapie était en honneur, on accordait plus d'influence alors, que de nos jours, au système nerveux sur la production des phénomènes d'auto-suggestion et d'hypnotisme. Pour rester dans le domaine du réel, il conviendrait de réserver que la réalisation de ces phénomènes insolites implique une classe spéciale de sujets névropathes ou de dégénérés nerveux.

D'après L. Guinard cette influence du moral et de l'imagination de la mère a été beaucoup exagérée autrefois, et aujourd'hui encore c'est à elle qu'on attribue une foule d'explications bizarres qui ont persisté et sont acceptées par les personnes étrangères à la médecine.

L. Guinard rapporte qu'autrefois il était de notoriété courante et qu'on prétend encore que l'accouplement d'animaux d'espèces différentes peut expliquer l'origine de certaines monstruosité et que chez l'homme, particulièrement, le crime de bestialité était au nombre des causes qui produisent les monstres. Et il écrit : « Le seul fait de l'infécondité de pareils accouplements suffit pour rectifier ces erreurs. »



CERTIFICAT LÉGAL DU MAIRE DE VICHY

Nous, Ferdinand DESBRET, Maire, Président de la Commission administrative des hospices, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Sur la déclaration de M. le Dr THERRÉ, Médecin de la Maternité de l'Hôpital de Vichy, attestant qu'il est né ce jour dit, à 7 heures du matin, à la Maternité dudit hôpital, de la demoiselle M. B., un enfant mort-né, sans sexe, la moelle épinière découverte jusqu'aux lombes, sans encéphale, avec d'énormes yeux, des oreilles déformées et une gueule de loup.

Nous avons autorisé le déclarant à conserver le corps de cet enfant dans une collection.

Vichy le 6 janvier 1897.

L. Guinard nous paraît peut-être trop absolu. Pour si rares que soient les observations publiées de la fécondation simiesque, on peut citer celle tirée du récit de l'anecdote racontée par Ch. Fiessinger à son ami Léon Daudet et que nous rapportons textuellement dans la deuxième partie de cette étude.

Sans accorder la valeur d'un argument rigoureux à la constatation qui a frappé la sage-femme à l'examen de la fille B. sur l'étroitesse et la rigidité de l'orifice vaginal de la parturiente, ce n'est peut-être pas aventureux d'insinuer, sans insister, en supputant les conditions possibles de fécondation enseignées par le célèbre et humoristique professeur d'obstétrique Pajot, que la fille B. a pu devenir enceinte, sans avoir eu de rapports sexuels complets avec son singe. Elle a pu avoir affaire à un de ces mâles « d'une si puissante opulence que les grains déposés sur le seuil ont pu s'introduire et fructifier dans la maison ». Là est, pour reprendre les termes du prestigieux professeur, « en partie le secret des grossesses avec l'intégrité de l'hymen ».

En définitive, l'intérêt scientifique de notre observation réside dans l'interprétation lucide qui peut être donnée de la genèse présumée du monstre. La vraie question est donc celle-ci : Sommes-nous vraiment en possession des preuves matérielles de l'existence d'un hybride, d'un être humain résultant du croisement d'un singe et d'une femme ?

Ce curieux cas d'anencéphalie demande à être interprété selon les notions et les théories de la Biologie générale moderne. M. le professeur Louis Bounoure, de la Faculté des Sciences de Strasbourg, a bien voulu se charger de cette tâche et exposer comment on peut scientifiquement se représenter la genèse du monstre. L'interprétation qu'il en donne permettra au lecteur de porter son jugement en toute connaissance des données biologiques actuelles.

Personnellement nous ne nous reconnaissons pas l'autorité nécessaire pour porter un jugement sans appel sur ce sujet litigieux. Mais nous estimons qu'aucun tribunal d'arbitrage ne saurait être aussi qualifié que celui qui serait érigé par nos sociétés savantes de Biologie, d'Anthropologie, d'Anatomie, d'Obstétrique, de Gynécologie. Sa décision pour l'avenir scientifique de ce cas, soumis à sa haute compétence, acquerrait le principe juridique de la *Chose jugée*.

D<sup>r</sup> A. THERRE,

## B) ESSAI D'INTERPRÉTATION TÉRATOGENIQUE

A M. le Docteur Therre.

Vous avez tenu à me présenter le monstre curieux et rare que votre longue carrière de médecin-chef de la Maternité de Vichy vous a permis de recueillir, et, en me communiquant l'important travail que vous lui avez consacré, vous m'avez fait l'honneur de solliciter mon avis de biologiste. Bien que je ne puisse ajouter quoi que ce soit de positif, et encore moins d'essentiel, à la juste description que vous avez donnée de cet être anormal, à l'enquête circonstanciée que vous avez menée sur son origine et à l'exposé bibliographique que vous avez joint à son étude, je ne me déroberai pas à votre demande, car si un tel monstre, remarquable exemple d'anencéphalie, est bien digne de prendre place sur le premier rayon d'un musée de tératologie, il n'intéresse pas seulement les spécialistes des anomalies : son développement, par les conditions très spéciales qui y présidèrent, évoque des questions qui sont au premier plan des préoccupations de la Biologie moderne. Aussi n'ai-je pu manquer de poursuivre à son sujet des réflexions et des rapprochements que je me permets de vous soumettre ci-après, parce qu'ils me semblent contenir l'essai d'interprétation que vous attendez de moi.

Pour plus de clarté je diviserai mon exposé en deux paragraphes, le premier consacré à la question des fécondations hétérogènes, le second à celle des développements pseudogamiques ; enfin je me hasarderai à déduire de ces notions la façon dont on peut se représenter la genèse du monstre.

### I. — LES FÉCONDATIONS HÉTÉROGÈNES.

Dans les accouplements entre animaux appartenant à des espèces étrangères, la fécondation semble n'avoir que des possibilités extrême-

ment limitées ; pour ne parler que des mammifères, le croisement n'est fertile que pour un très petit nombre d'espèces voisines : cheval, âne et zèbre ; chien, loup et chacal ; lièvre et lapin. Les autres exemples prétendus sont douteux ou même controuvés : c'est ainsi que le chabin, considéré jadis comme un hybride de la brebis et du bouc, est en réalité une race spéciale de mouton<sup>1</sup>, l'accouplement de la brebis et du bouc, ou de la chèvre et du bélier, étant toujours stérile. Pour certains auteurs même, l'existence du léporide, comme hybride supposé du lapin sauvage et du lièvre, ne serait qu'un mythe<sup>2</sup>. Il en est à peu près de même dans tout le règne animal, où l'impossibilité de l'hybridation entre espèces voisines constitue un moyen de préservation des types spécifiques : il empêche en effet la procréation de types intermédiaires par laquelle s'établirait une variation illimitée des espèces animales.

A quoi tient cette impossibilité ? Les biologistes modernes lui découvrent deux raisons principales : tout d'abord il n'y a point entre éléments reproducteurs hétérogènes cette affinité naturelle qui permet au spermatozoïde de pénétrer dans l'ovule congénère et d'y exercer son rôle fécondant ; en outre, même si le spermatozoïde entre dans l'ovule, la disparité nucléaire des deux éléments est ordinairement trop grande pour qu'il puisse se former un noyau de fécondation normal.

Une hybridation est-elle possible entre l'homme et les singes anthropoïdes ? Telle est la question brûlante que soulève l'histoire du monstre issu des amours bestiales de la fille B. Cet être offre un aspect simiesque indéniable, bien visible sur les photographies, et dû principalement à l'allongement des membres supérieurs et à la voussure du thorax. D'autre part la fécondation hétérogène n'est peut-être pas ici nécessairement exclue par la disparité nucléaire des gamètes, à en juger simplement par le nombre des chromosomes, qui est de 48 chez certains singes (macaque) comme chez l'homme<sup>3</sup>. En revanche il résulte de toutes les données bibliographiques que les tentatives concertées de

1. CORNEVIN Ch., Sur la nature des chabins (*C. R. Ac. Sc.*, 123, 1896, 322-325).

2. CASTLE W., The Hare-rabbit, a study in evolution by hybridisation (*American Natural.*, 59, 1925, 380-383).

3. PAINTER Th. S., A comparative study of the chromosomes of Mammals (*Americ. Natural.*, 59, 1925, 385-409).

reproduction mixte ont toujours échoué entre l'espèce humaine et les Anthropoïdes : ici comme presque partout il y a un barrage infranchissable au mélange des espèces étrangères.

On voit quelle importance décisive prend ici l'appréciation des caractères spécifiques du monstre étudié. Est-il autre chose qu'un fœtus humain développé suivant le type anencéphalique ? Joint-il à son état d'anomalie considérable un lot de caractères spécifiques hérités de son procréateur quadrumane ?

Dans cette discussion on peut parfaitement prévoir les objections des tératologistes qui voudront ne voir dans le monstre que les caractères ordinaires de l'anencéphalie humaine. D'une part, diront-ils, il manque à cet être le trait essentiel qui, d'après Cuvier, distingue radicalement le singe anthropoïde de l'homme, à savoir le gros orteil opposable aux autres doigts. Quant à la longueur des membres supérieurs, comment supposer que chez un embryon sans cerveau, où l'hypophyse est forcément très anormale, la croissance ait pu s'effectuer sans de profondes dysharmonies ? en particulier l'aspect des mains, énormes, en battoirs, évoque inévitablement le syndrome acromégalique, sans qu'il y ait lieu de supposer une hérédité anthropoïde. Autrement dit, l'aspect simiesque du monstre anencéphale serait un simple phénomène de convergence et ne devrait pas être confondu avec une véritable similitude de parenté.

Faut-il dès lors mettre en doute la participation bestiale dans la procréation de cet être ? Nullement, et la biologie moderne permet de comprendre que d'un accouplement hétérogène il puisse naître un individu pourvu exclusivement de caractères maternels. C'est ici qu'intervient la notion de la pseudogamie.

## II. — PSEUDOGAMIE ET GYNOGÈNESE.

L'étude détaillée de la fécondation laisse dissocier dans l'action du spermatozoïde deux processus différents. Il agit d'abord par sa pénétration dans l'ovule comme un facteur d'excitation, qui détermine la segmentation ovulaire et entraîne ainsi toute l'embryogénèse ; en second lieu il agit par sa chromatine nucléaire, qui, s'ajoutant au noyau de l'ovule, additionne l'hérédité paternelle à l'hérédité mater-

nelle dans le nouvel individu en développement. Or on peut supprimer cette seconde action du spermatozoïde, dite *amphimixie*, pour ne laisser subsister que la première, c'est-à-dire la mise en branle, l'*activation*, de l'ovule ; dans ce cas la vraie fécondation fait place à une *pseudogamie*, dans laquelle le père ne prend aucune part à la constitution héréditaire du produit qui est de type purement matrocline.

On a pu réaliser la pseudogamie en faisant agir sur l'ovule des spermatozoïdes *de la même espèce*, que l'on a préalablement lésés par une irradiation (radium, Oskar Hertwig, Gunther Hertwig), ou intoxiqués par une substance chimique (bleu de méthylène, tryptaflavine, Gunther et Paula Hertwig, Dalcq) ; mais on arrive au même résultat en employant des spermatozoïdes *d'espèce étrangère* : œufs de grenouille fécondés par du sperme de crapaud, fécondation dans les deux sens entre le crapaud et la rainette, œufs de triton fécondés par du sperme de salamandre, œufs d'oursin fécondés par du sperme d'As-térie, etc... Il se passe ici exactement ce qui a lieu dans la parthénogénèse expérimentale des Batraciens suivant la méthode de Bataillon : l'œuf de grenouille, piqué à l'aide d'un mince stylet de platine avec introduction d'un élément nucléé quelconque (globule sanguin ou lymphatique, par exemple), se développe sans amphimixie, parthénogénétiquement<sup>1</sup>. Or, quand l'excitation au développement est due à l'action d'un spermatozoïde *étranger*, celui-ci se comporte comme le spermatozoïde irradié ou intoxiqué, ou comme la cellule banale introduite par le stylet de Bataillon : la chromatine de son noyau reste inutilisée et dégénère dans le protoplasme ovulaire ; mais sa pénétration a été cependant suffisante pour stimuler l'ovule, qui fournit un développement plus ou moins complet avec sa seule substance, sans aucun apport paternel. Les faits de cet ordre, établis par des expériences de croisement et des observations cytologiques, dont Gunther Hertwig a donné en 1920 une revue concluante<sup>2</sup>, sont aujourd'hui classiques. Cette sorte de développement sans participa-

1. BATAILLON E., Les deux facteurs de la parthénogénèse traumatique chez les Amphibiens (*C. R. Acad. Sc.*, 152, 1911, 920-922) ; — L'embryogénèse provoquée chez l'œuf vierge d'Amphibiens par inoculation de sang ou de sperme de Mammifère. Parthénogénèse traumatique et imprégnation sans amphimixie (*ibid.*, 1271-1273).

2. HERTWIG G., Das Schicksal des vaterlichen Chromatins im Kreuzungsexperiment (*Arch. mikr. Anat.*, 94, 1920, 288-302).

tion de la chromatine paternelle, a reçu le nom de *gynogénèse* : elle donne naissance à de *faux hybrides*, êtres frappés, au moins au départ, d'une déficience profonde, puisque leurs noyaux cellulaires ne sont que des demi-noyaux ; dans certains cas, il est vrai, de tels êtres semblent capables de récupérer, par un processus de duplication encore mystérieux, le nombre normal de leurs chromosomes.

### III. — LA GENÈSE DU MONSTRE.

Nul phénomène de la nature n'excite en nous au même degré que les monstres le désir si proprement humain du « *cognoscere causas* ». Devant le si curieux être anencéphale engendré par la fille B., un biologiste ne peut résister à la tentation de reconstituer par la pensée la genèse de cet être : reconstitution qui ne peut être que présumée, puisqu'il n'existe en l'espèce aucun moyen de vérification expérimentale des hypothèses utilisées. Ce n'est donc qu'à titre purement conjectural, et comme spéculation pure, que j'essaie ici de montrer comment on pourrait se représenter, en accord avec les données de la biologie générale, la formation du monstre en question et l'enchaînement des processus anormaux de son développement.

Voici quels seraient ces principaux processus :

1° La conception du monstre consisterait en un phénomène de pseudogamie : l'ovule est simplement activé, sans amphimixie, par le spermatozoïde hétérogène et l'embryon commence à se développer avec la grave déficience que comporte la gynogénèse.

2° Cette importante anomalie cytologique, qui entraîne toujours une diminution de la viabilité du germe, agit ici comme facteur tératogène et exerce son rôle abortif sur l'ébauche nerveuse, qui ne subit ni fermeture en gouttière, ni épaississement, ni différenciation. Comme le souligne Et. Wolf dans son important travail de tératogénèse expérimentale sur le poulet, les connaissances actuelles sur la production de l'anencéphalie et du *spina bifida* permettent de situer chronologiquement cette inhibition entre le stade de la ligne primitive et celui de la formation des plis céphaliques<sup>1</sup>. Est-il téméraire ou injustifié de

1. WOLFF Et., Les bases de la tératogénèse expérimentale des Vertébrés amniotes d'après les résultats de méthodes directes. Strasbourg, 1936, *Thèse sc.*, p. 137.

chercher la cause des anomalies encéphalique et rachidienne dans l'état cytologique anormal d'un embryon issu d'une pseudogamie ? Non, car d'une part, ainsi que le remarque Et. Wolff (*loc. cit.*), l'anencéphalie et le *spina bifida* gardent un déterminisme très obscur et qu'il n'a pu lui-même élucider par la méthode très précise des irradiations destructrices localisées : ce qui laisse la voie ouverte à toutes les hypothèses. Et d'autre part Oskar Hertwig, dans ses belles recherches sur le développement des œufs de grenouille activés par des spermatozoïdes irradiés, a noté la fréquence des arrêts de développement et des anomalies graves du système nerveux central chez les embryons gynogénétiques<sup>1</sup> ; de même Oppermann a observé de nombreux cas de *spina bifida* chez les embryons de truites nés d'une fécondation par des spermatozoïdes irradiés<sup>2</sup>.

3° Il est clair que l'anencéphalie et, en particulier, l'absence du cerveau intermédiaire, s'accompagnent forcément d'une réduction considérable de l'hypophyse, soit sans doute de l'absence totale du lobe hypophysaire postérieur ; il est permis de penser que, comme conséquence, le lobe antérieur lui-même n'a pu se constituer d'une façon entièrement normale et ne peut avoir qu'un fonctionnement dérégulé.

4° De la carence des régulations hypophysaires résultent des phénomènes de croissance dysharmonique, qui se traduisent par la longueur et l'énormité des membres antérieurs et confèrent au monstre son aspect simiesque caractéristique.

En résumé, malgré les relations bestiales de sa mère et bien qu'il leur doive sa conception, le monstre serait entièrement et purement de nature humaine, mais avec une cascade d'anomalies, qui a pour point de départ la pseudogamie substituée à la fécondation normale. La gynogénèse que déclenche la pseudogamie n'est, exactement parlant, qu'une forme de parthénogénèse : c'est une parthénogénèse provoquée par un spermatozoïde incapable, pour une raison ou pour une autre, de remplir son rôle amphimixique. Qu'un tel phénomène

1. HERTWIG O., Die Radiumkrankheit tierischer Keimzellen (*Arch. mikr. Anat.*, 77, 1911, 1-164).

2. OPPERMAN, Die Entwicklung von Forelleneiern nach Befruchtung mit Radiumbestrahlten Samenfadern (*Arch. mikr. Anat.*, 83, 1923, 141-189).

soit possible chez les Mammifères et, en particulier, dans l'espèce humaine, c'est une question qui a été souvent débattue par les biologistes. Delage regardait comme vraisemblable que l'ovule humain puisse entrer en développement sous l'action d'un spermatozoïde lésé par l'alcoolisme ou d'autres intoxications : « Il n'est pas impossible, disait-il, qu'il existe dans l'espèce humaine des individus parthénogénétiques que peut-être nous croisons dans la rue sans nous douter de l'extraordinaire singularité de leur origine »<sup>1</sup>. C'était oublier un peu vite que la viabilité d'un être ne peut s'accommoder d'une dérogation à la loi de l'amphimixie, condition primordiale d'une ontogénèse harmonieuse et complète, et que les profondes déficiences et anomalies des organismes issus de pseudogamie ne peuvent leur permettre de fréquenter les places publiques : nous ne sommes exposés à les rencontrer que dans les bocaux à fœtus des Musées de tératologie.

J'incline à croire que nous en avons un remarquable exemple dans l'être monstrueux que vous avez étudié. Toutefois je ne me dissimule pas le caractère un peu hasardé de mes conjectures, car je sais que la logique de la nature n'est pas toujours celle de notre esprit ; mon essai d'interprétation tératogénique ne prétend point à ce degré de certitude parfaite que seule confère la vérification expérimentale, mais comme il s'appuie constamment sur des notions bien contrôlées de la Biologie moderne, il peut au moins revendiquer, semble-t-il, le mérite d'une grande vraisemblance scientifique. Puissent mes modestes commentaires, en outre, souligner la haute importance de votre observation et l'intérêt considérable qui s'y attache ; sa publication sera un événement marquant dans les annales de la Tératologie, de la Médecine et de la Biologie générale.

Louis BOUNOURE,  
professeur de Biologie générale  
à la Faculté des Sciences de Strasbourg.

1. DELAGE Yves et GOLDSMITH Marie, La parthénogénèse naturelle et expérimentale, Paris, 1913, p. 305-306.

## II

### ESSAI SUR LE PROBLÈME DES ORIGINES DE L'HOMME

La genèse présumée du monstre à type simiesque nous a incité subsidiairement à rapprocher son observation des études qui ont été publiées sur le problème des origines de l'homme.

Nous abordons ce sujet troublant et difficilement pénétrable sans idées préconçues, sans passion et en lui donnant le plus possible le caractère d'objectivité.

Au préalable, ayant dû faire de nombreux emprunts à la publicité de la Presse, pour le développement de notre étude, il convient de dire que le Corps médical attache peu d'importance et de foi aux articles des journaux d'informations, qui le plus souvent sont tendancieux ou déformés.

Cette restriction admise, il ne nous a pas paru trop audacieux d'avancer qu'on peut utiliser comme documents authentiques ces journaux mêmes, à condition de clarifier la source et les éléments de leurs enquêtes, de discerner les faits positifs et d'en faciliter le contrôle par une bibliographie précise et aussi complète que possible.

Mentionnons pour mémoire que, en 1897, année correspondant à la naissance du monstre de la maternité de Vichy, il n'était bruit, en France et à l'étranger, que d'un savant hollandais qui se proposait d'aller au Congo pour tâcher, par des recherches et des méthodes scientifiques, par le croisement de la femelle du singe anthropoïde avec une race d'hommes des plus inférieurs, de retrouver le secret perdu de nos origines et d'y créer, à nouveau, la race intermédiaire entre le singe et l'homme.

Ce n'est que le 9 mai 1908 que l'ex-professeur de Zoologie et de Botanique de l'Enseignement supérieur aux Pays-Bas, M. Bernelot-Moens fit paraître son premier article dans *Le Matin*, en première page, sous le titre :

*Pour retrouver le secret de nos origines,  
pour essayer de créer à nouveau la race intermédiaire  
entre le singe et l'homme.*

Il explique au *Matin* sa tentative. Nous résumons les parties essentielles de son article :

« Si l'homme représente le développement supérieur d'une forme de mammifères, l'anthropoïde est le type le plus rapproché de nous.

« Chez l'un et chez l'autre, même nombre d'os (environ 200), même nombre de muscles (environ 300), même nombre de dents et molaires (32) disposées de façon identique, mêmes éléments nerveux (cerveau et moelle épinière), mêmes dispositions des organes qui servent dans les deux sexes à la reproduction et, chez la mère, à l'allaitement, même évolution de la vie embryonnaire dont les analogies de forme sont frappantes.

« Il y a plus. Les recherches récentes prouvent qu'un sang de composition identique circule dans les vaisseaux sanguins de l'homme et de ceux des singes anthropoïdes.

« Constatations d'une importance extrême. Les animaux qui ne sont pas proches parents ont des sangs de composition très différente. Non seulement on ne réussit pas à les mélanger, mais leur mélange provoque la mort en quelques minutes dans des attaques convulsives.

« Dans la transfusion du sang, le sérum de l'homme détruit les globules rouges de tous les animaux sur lesquels on a expérimenté, chez tous, excepté sur le sang des anthropoïdes.

« L'expérience a prouvé que les animaux de parenté étroite peuvent, en se croisant entre eux, procurer des descendants, des hybrides.

« De là, conformément à la loi générale, pourquoi ne pourrait-on pas procréer des descendants, un hybride de l'homme et de l'anthropoïde.

« Prenant pour base ce que l'on connaît des surprenantes identités de l'homme et de l'anthropoïde, il est naturel qu'il se présentera à l'esprit de croiser entre eux les variétés des singes anthropoïdes : les gorilles et les chimpanzés, les gorilles et l'orang-outang, surtout l'orang-outang et le gibbon.

« Il existe des répugnances instinctives chez les animaux entre eux. La science, par la fécondation artificielle, pourra permettre d'atténuer, d'arriver

aux mêmes fins, sans contraindre les penchants des animaux. Et, si l'expérience réussissait, il y aura intérêt à étudier les hybrides qui procureront ce croisement.

« C'est pour tenter cette chance que l'audacieux zoologiste va partir pour le Congo. C'est dans cette région qu'il aura le plus facilement à sa disposition un nombre suffisant de singes anthropoïdes.

« Trois crânes fossiles retrouvés, l'un en 1856, dans le Néanderthal, l'autre en 1887, dans les cavernes de Spy, près de Namur, le troisième en 1891, à Trinil, dans l'île de Java, prouvent qu'il y a eu autrefois des êtres intermédiaires entre le singe et l'homme.

« Quel intérêt scientifique s'attacherait au fait qu'un de ces êtres disparus pourrait être rappelé à la vie ? Il apporterait avec soi le secret de nos origines. »

En terminant, le professeur Bernelot-Moens, remercie le gouvernement des Pays-Bas, le gouvernement Français, l'Institut Pasteur et le Gouvernement général du Congo pour l'intérêt qu'ils attachent à la poursuite de ses recherches.

Le 23 mai suivant, le professeur Bernelot-Moens fait paraître dans *Le Matin*, et à sa première page, son second article, sous le titre :

*Allons-nous connaître le secret des origines de l'homme ?*

Venu à Paris pour achever les préparatifs de son expédition il se rend au *Matin* qui demande au savant zoologiste s'il a toujours la même foi dans la réussite de ses expériences qui ont pour but de prouver que l'homme n'est autre chose que le terme ultime d'une forme animale et que, plus spécialement, l'homme descend des singes anthropoïdes.

A cet interview le professeur répond : « J'ai toujours la même conviction, la même foi, bien que depuis que j'ai exposé dans le *Matin* mes idées scientifiques, plus de cent journaux et de nombreuses revues, surtout les journaux catholiques, sont en jeu dans un sujet qui est véritablement du ressort de la science. Mais, beaucoup n'ont pas compris ce que je recherchais : Quelle a été l'origine de l'homme ? La science est incapable aujourd'hui d'établir, par une preuve positive, incontestable, quelle est la vérité.

« Pour démontrer que l'homme n'est qu'une forme supérieure des singes anthropoïdes, je me rends au Congo où j'aurai à ma disposition, en nombre suffisant, des singes anthropoïdes ; les singes qui existent, le gorille et le

chimpanzé, vivent au Congo même. Je me ferai envoyer les deux autres, l'orang-outang et le gibbon. Vous savez qu'il y a quelque vingt ans, M. le professeur Dubois trouvait à Trinil, dans l'île de Java, les restes de cet intermédiaire entre le singe et l'homme : le Pithécanthrope.

« Aujourd'hui, M<sup>me</sup> Selenka, la femme du savant zoologiste de Munich, recherche encore, dans les Indes Néerlandaises, les restes de cet être disparu.

« J'espère, par des recherches expérimentales, arriver à créer un être semblable à celui disparu. Le grand naturaliste allemand, Haeckel, croit à cette possibilité. Il existe enfin, dans les Indes, un gibbon qui chante un octave. Pourquoi le Pithécanthrope — l'homme-singe, à station verticale — appelé aussi l'être intermédiaire entre le singe et l'homme, ne serait-il pas plus développé que le gibbon ? Son crâne est intermédiaire entre celui du gibbon et celui des préhommes de Néanderthal et de Namur.

« D'autres crânes ayant appartenu à de tels préhommes ont été découverts, en 1903, dans une grotte d'un petit village croate, à Krapina. C'est à l'époque diluvienne qu'auraient vécu ces préhommes. Leur face avec celle des anthropoïdes avait une ressemblance frappante. La conformation osseuse d'un jeune gorille avec celle du Pithécanthrope est celle des préhommes. Au Congo, j'essayerai d'obtenir un hybride de singe anthropoïde et de l'homme. Cet hybride pourra avoir des ressemblances avec ces êtres intermédiaires disparus, qui furent nos ancêtres. Ces recherches seront longues et coûteuses et malheureusement trop dépendantes du hasard. »

Nous reviendrons plus longuement sur cet étrange fossile.

La netteté du programme des recherches expérimentales que se proposait de suivre M. le professeur Bernelot-Moens, son choix éclectique de la méthode par la fécondation artificielle, pour ses tentatives de reproduction d'hybrides entre le singe et l'homme, ses appuis officiels et ses titres scientifiques pour remplir sa mission nous inspirèrent quelque confiance, sans que nous nous dissimulions les difficultés et la fragilité de cette entreprise aussi audacieuse que gigantesque. Nous résolûmes de suivre assidûment le cours et les péripéties des expériences et de nous astreindre à nous tenir au courant des publications de toutes sortes qui pourraient se rattacher à ce mystérieux problème des origines de l'homme.

C'est ainsi que nous ne pouvions manquer de signaler le remarquable ouvrage du professeur Leclainche, de l'Académie des Sciences, sur

*l'Histoire de la médecine vétérinaire*, Toulouse, 1936. Dans sa partie préhistorique, le savant Maître a décrit d'une façon saisissante, en quelques alinéas brefs et précis, cette curieuse époque archéologique des origines de l'homme, avec ses coutumes et ses mœurs, depuis son apparition sur la terre jusqu'à l'établissement de sa vie sociale.

Nous citons textuellement :

« Dès les premiers temps du quaternaire, l'homme peuple la terre. Il sait éviter les grands fauves et, comme eux, il chasse les herbivores sans défense.

« A l'époque chelléenne, l'homme campe sans doute par petites troupes à l'orée des forêts : il guette et poursuit les troupeaux. On estime à plus de cent mille le nombre des squelettes des chevaux gisant au pied des roches escarpées de Solutré et l'on admet que les animaux affolés, poursuivis par les chasseurs et victimes d'une habile stratégie, se précipitaient dans le vide.

« Plus tard, alors que le climat devient plus froid, l'homme se réfugie dans les cavernes, le cheval et le renne sont ses gibiers préférés. Leurs ossements se retrouvent accumulés dans le voisinage des agglomérations humaines, tandis que la présence d'os brisés atteste la cuisson des viandes.

« Puis vient la domestication des animaux. Il est vraisemblable que les plus précieux d'entre eux bénéficiaient de la chirurgie préhistorique révélée par les archéologues.

« Avec l'âge de bronze, qui s'ouvre vers le milieu du troisième millénaire (environ 2.500 ans avant J.-C.), la vie sociale est établie. On sème le blé, le millet et l'avoine. On trouve dans les cités lacustres du fil, des cordages, des filets, des étoffes. Les animaux domestiques sont exploités pour leurs produits. La laine est travaillée et teinte avec la guède et le kermès... Les monuments de l'Égypte et de la Chaldée, les inscriptions gravées dans les stèles, les tableaux et les papyri des tombeaux et des cités enfouies dans le sol, nous révèlent les premiers documents de l'histoire (Leclainche). »

Dans le même ordre d'idées, tout en débordant encore le cadre de notre sujet, nous avons cru intéressant de mentionner certains passages s'y rapportant, de l'étude de M. Jules Sageret, parue dans la *Revue de*

France et résumée dans « Clotho », en octobre 1933, sous le titre de :

*L'origine de l'intelligence.*

*L'homme primitif.*

Dans cette étude, M. Sageret émet l'avis que, au point de vue Homini-  
nien, on considère que l'époque de durée indéterminée entre le tertiaire  
et le quaternaire marque une étape décisive pour établir la généalogie  
ancestrale des êtres, les préhommes, qui ont précédé l'homme contem-  
porain. Car c'est à ce moment-là que paraît l'Aurignacien, premier  
étage paléolithique supérieur, l'homme tel qu'il existe aujourd'hui,  
qui, par la structure de forme et la capacité du crâne, s'égale aux plus  
beaux types actuels, est intelligent puisqu'il a donné des preuves  
d'une civilisation rudimentaire.

Si l'on remonte plus haut dans le tertiaire on rencontre un autre  
type d'individu, c'est l'homme de Néanderthal, dont nous possédons,  
et en abondance, des squelettes entiers, grâce auxquels nous en avons  
une connaissance à peu près parfaite. M. Sageret en a fait le portrait  
suivant : « Il est de petite taille, 1 m. 50 à 1 m. 60, mais trapu et  
doué d'une musculature très puissante. Il marche dans une attitude un  
peu fléchie ; par sa tête, le Néanderthal nous paraît bestial, face massive,  
mâchoire supérieure qui tend vers le museau ; pas de menton, mais  
surtout absence de front, qui rend cette face d'autant plus énorme. Les  
arcades sourcilières abritent des orbites doubles des nôtres, faisant un  
gros bourrelet osseux à peu près continu ; par sa silhouette générale,  
son crâne ressemble à celui d'un singe. De plus, sa langue soudée par  
la base à la mâchoire inférieure sur une grande surface, ne lui permet-  
tant pas une élocution facile, il s'exprime dans un langage rudimentaire.  
Cependant cet être est déjà le roi de la Création. Car à cette époque  
glaciaire, où la lutte pour les abris devait être la lutte pour la vie, des  
ossements proviennent toujours, sans exception, des couches mousté-  
riennes de grottes, cavernes et abris sous roche.

Plus haut encore, dans la suite des temps, on a trouvé des vestiges  
de cet ancêtre, c'est l'Homme de Chelles qui vivait alors dans un climat  
plus chaud, presque tropical. Mais on sait peu de choses sur lui, ne  
possédant qu'une mâchoire inférieure robuste et massive, ce seul vesti-  
ge ne permettant pas de décider s'il fut lui aussi un *Homo Sapiens*.

Par les ossements des animaux de son époque, nous savons seule-  
ment qu'il avait à se défendre contre les panthères, l'éléphant antique  
et le rhinocéros Mercki.

Mais nous n'assistons qu'au début d'une science nouvelle où toutes  
les découvertes sont relativement récentes : 1856 pour l'homme de  
Néanderthal, 1907 pour l'Homme de Chelles, et presque toute la terre  
reste à explorer.

En 1890 on découvrit, nous l'avons déjà relaté, le Pithécantrope  
sur lequel nous aurons à revenir longuement plus loin.

Pour justifier le titre de son article, *l'Intelligence antérieure à l'homme*,  
l'auteur l'explique par le fait que le Pithécantrope, cet être aussi pri-  
mitif, est le premier animal qui n'ait pas vu dans le feu un sujet  
d'épouvante, le seul qui ait su en tirer profit, même pour se chauffer.

L'auteur ajoute cependant que cette preuve d'intelligence ne mérite  
pas l'appellation d'homme intermédiaire entre l'homme et le singe.  
Cependant, pour si réduit et si rudimentaire que son cerveau ait été,  
il avait en lui toutes probabilités de créer par la suite l'intelligence la  
plus développée. Il pouvait fort bien être physiquement un *homme-singe*,  
mais intellectuellement il possédait le pouvoir d'inventer qui caracté-  
rise l'être humain.

Citons dans le même ordre d'idées, les lignes suivantes, qui ont été  
écrites dans *Souvenirs d'un médecin de campagne* par un de nos plus éru-  
dits et spirituels confrères, non sans doute sans une pointe d'humour  
ou d'ironie peut-être, au gré de chacun : « Notre ancêtre de l'âge de  
pierre a découvert l'art de faire du feu, en heurtant deux pierres l'une  
contre l'autre, c'est un homme de génie comme Pasteur. Ce dernier a  
établi le rapport entre le microbe et la maladie infectieuse comme  
l'autre avait établi le rapport entre le frottement de deux pierres et le  
jaillissement de l'étincelle. »

Mais, outre cette manière d'envisager le Pithécantrope, les péri-  
péties qui ont accompagné sa découverte et les discussions mondiales  
auxquelles elles ont donné lieu sont trop intéressantes pour qu'elles  
ne méritent pas une place à part avec le développement qu'elles com-  
portent dans cet essai d'archéologie préhistorique.

### LE PITHÉCANTHROPE.

La sensationnelle découverte en 1890, à Trinil, dans l'île de Java, de ce célèbre fossile, avait laissé espérer aux naturalistes que se trouvait enfin réalisée la transition tant recherchée du singe et de l'homme : le singe-homme et le mémoire du savant hollandais, le Dr Eugène Dubois, furent cités dans le monde entier.

Paléontologistes et anthropologistes firent connaître leurs opinions et leurs impressions.

Le désaccord régna bientôt entre l'opinion d'Eugène Dubois et ses contradicteurs et porta d'abord sur la question de l'antiquité du Pithécantrophe.

Le Dr Dubois, se basant sur les rapports de la faune fossile de Trinil avec celle des dépôts supérieurs de Sirwalik, dans l'Inde, attribua le gisement du Pithécantrophe au Pliocène supérieur. Le conglomérat marin sous-jacent ne renfermait que 53 % d'espèces actuelles de mollusques. Des géologues ont redressé l'erreur de cette assertion. Le dépôt relevé par eux n'appartenait même pas au quaternaire marin, mais au Pliocène probablement moyen.

Le désaccord entre l'opinion de Dubois et celle de ses contradicteurs est plus apparent que réel. Car il faut tenir compte qu'il est basé principalement sur les différences dans la manière de délimiter les ères tertiaire et quaternaire. Ainsi Pliocène tout à fait supérieur et Quaternaire tout à fait inférieur ne sont séparés, en réalité, que par une ligne de pure conception de l'esprit.

Les géologues ne sont pas d'ailleurs toujours d'accord sur l'âge relatif des terrains. L'épaisseur des terrains stratifiés est variable suivant des causes différentes ou inconnues. L'âge absolu de ces dépôts ne saurait être évalué d'une façon rigoureusement scientifique.

D'autres contradictions ont été relevées portant sur le fait que parmi les fossiles de la même région géologique ont été mis à jour de nombreux os longs, ainsi qu'une deuxième calotte cranienne, pièces osseuses semblables à celles qui avaient servi à identifier les caractères du Pithécantrophe et une mandibule massive portant d'énormes dents qui ne semblaient pas être celles d'un être humain.

D'autres critiques encore furent soulevées sur les diamètres en longueur et en largeur de la boîte cranienne, sur la grosseur du cerveau, etc.

Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail de ces objections, sans intérêt particulier pour notre sujet. Nous signalons seulement que le plus ardent des contradicteurs du Dr Dubois fut M. Marcellin Boule, du Muséum National d'Histoire naturelle, avec son remarquable ouvrage *Les hommes fossiles*. Nous en extrayons quelques-uns des paragraphes essentiels, qui reflètent les principaux traits de sa doctrine. Nous reproduisons textuellement :

« Malgré les grandes dimensions de son crâne dolichocéphale, la calotte cranienne offre au premier coup d'œil un aspect simien. Les os de cette boîte cranienne sont soudés au point qu'on n'en distingue pas les sutures.

« Ceux qui croient à la nature simienne du Pithécantrophe le rangent comme un singe supérieur à tous les singes actuels, et ceux qui croient à sa nature humaine le regardent comme inférieur à tous les hommes connus, vivants ou disparus.

« Ressemblance ne veut pas dire descendance. De ce que le Pithécantrophe réalise par le nombre, d'ailleurs assez faible, de caractères connus, un intermédiaire morphologique, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il faille le considérer comme un intermédiaire généalogique.

« A n'envisager que la calotte cranienne on conçoit vraiment que cette calotte prend place exactement entre celle d'un grand singe comme le chimpanzé et celle d'un homme aux caractères archaïques d'un homme de Néanderthal.

« Lors de l'examen d'un fémur, on croirait être idéalement en présence de celui d'un homme contemporain.

« Il faut avouer pourtant que la Paléontologie ne nous a encore révélé aucune forme de passage indiscutable, aucune preuve matérielle d'une filiation allant d'une forme de singe à la forme humaine.

« Le Pithécantrophe dans le monde des fossiles représente la forme intermédiaire entre l'anthropoïde et l'homme. C'est le précurseur de l'homme qu'explique la doctrine de l'évolution.

« Plusieurs naturalistes, sur les ressemblances des restes du Pithécantrophe, avec les mêmes parties du squelette des gibbons, supposent que le Pithécantrophe représente une forme amplifiée, géante, du

singe, se rattachant au groupe des gibbons. Il est donc permis de penser que le Pithécanthrope découvert dans la région zoologique même des gibbons naturels a pu être une grande espèce, soit du genre gibbon, soit plutôt d'un genre voisin se rattachant au même groupe ou se rapprochant vraiment des Hominiens.

Les paléontologistes actuels se rallient à l'idée de M. Marcellin Boule, qui considère le Pithécanthrope comme un rameau éteint des Primates ayant encore des affinités avec les gibbons. Le Dr Eugène Dubois a fini par se rallier lui-même à cette opinion.

« Il y a eu en tous pays, pendant le Pliocène et le Quaternaire, des formes géantes d'animaux dont les représentants sont aujourd'hui amoindris. »

Et l'illustre professeur du Muséum de conclure :

« Dans l'état actuel de nos connaissances, je ne crois pas qu'on puisse penser qu'il y ait une filiation directe du Pithécanthrope à l'homme, comme l'indique l'arbre généalogique de Dubois.

« Je ne puis admettre, a dit de son côté Rudolph Virchow, que dans le Pithécanthrope on ait trouvé le trait d'union entre le singe et l'homme. Sans doute, cette trouvaille est une des plus surprenantes qu'on ait faites depuis longtemps, mais, à la considérer sans parti pris, elle ne résout pas l'énigme de la descendance de l'homme. »

Ainsi s'est écroulée cette reconstitution sans fondement de l'homme-singe comme ancêtre de l'homme.

\*  
\*\*

En dépit de nos investigations personnelles et de notre vigilance à guetter les informations de la presse, nous n'avons obtenu aucun renseignement sur les résultats des recherches expérimentales entreprises par le professeur Bernelot-Moens, depuis son arrivée au Congo. Notre confiance commençait à s'ébranler lorsque nous apprîmes, par le *Siècle médical*, la mort survenue le 1<sup>er</sup> janvier 1935, du grand anthropologiste hollandais, à Casablanca, au cours d'un voyage d'études.

Le chroniqueur de la notice nécrologique résumait en ces quelques lignes élogieuses la biographie du savant professeur pendant son séjour au Congo :

« Bernelot-Moens s'était attaché à l'espèce humaine évolutive. Il était partisan de l'égalité potentielle des races humaines et préconisait leur mélange. Le but à viser était pour lui, la généralisation de l'homme social, aujourd'hui plus rare qu'on ne le croit. Le but devait être atteint par l'eugénèse et surtout par l'éducation.

« Bernelot-Moens avait entrepris, il y a trente ans, des expériences qui firent grand bruit à cette époque, sur l'origine de l'homme, par le croisement artificiel de l'homme et de guenons.

« Les résultats de ces expériences entreprises avec l'appui du gouvernement hollandais ne furent jamais publiés et ne paraissent pas avoir abouti. »

Bien que ne pouvant douter de la réalité des faits publiés par le *Siècle médical* au sujet de l'insuccès des recherches entreprises par Bernelot-Moens, nous voulions en avoir comme la confirmation officielle, en utilisant nos liens de parenté avec le Dr Paul Rinjard, directeur du Laboratoire National des Recherches (Ministère de l'Agriculture, Service Vétérinaire à Alfort). Nous le priâmes de se renseigner directement auprès de son collègue et ami de Rotterdam, le Dr Fraenkel. Sa réponse tardive n'est pas donnée dans l'ordre d'ancienneté du document qui nous a été fourni, c'est-à-dire à sa place chronologique respective, mais elle offre, ainsi placée, plus de simplification et de clarté.

« Rotterdam, le 23 avril 1940.

« Mon cher Ami,

« La cause que je n'avais pas encore répondu c'est que j'ai pris des renseignements sur le sujet que vous m'avez écrit ; mais le résultat est négatif jusqu'ici. Si vous voulez me laisser encore quelque temps je tâcherai de rechercher dans les bibliothèques de l'Université d'Amsterdam et d'Utrecht des publications, s'il en existe, sur cette hybridation.

« Je vous prie de croire encore, mon cher Ami, à mes bien cordiaux sentiments.

« Signé : FRAENKEL. »

Il n'était plus temps d'agréer cette offre intéressante, les Pays-Bas étaient ravagés comme les côtes de France.

De ce qui précède, il ne paraît pas douteux que l'espoir du grand

anthropologiste ne s'est pas réalisé de voir surgir du croisement de l'homme et du singe, un être semblable à celui disparu.

\*  
\*\*

Entre 1908 et 1938, le problème des origines de l'homme est devenu pendant ces trente années, un tératologique champ d'essai.

Les anciennes théories du Transformisme de Darwin et de Lamarck, même revisées par Haeckel, ont paru s'appuyer sur un principe erroné et les travaux sur la Tératogénie expérimentale de Camille Daresté ont abouti à la ruine du système d'après lequel les espèces vivantes dérivent les unes des autres par des transformations accidentelles successives.

S'appuyant sur la frappante identité des organes anatomiques et la parfaite similitude de fonctionnement embryonnaire, physiologique et hématologique qui existe entre les singes anthropoïdes et l'homme, il devenait naturel que savants, zoologistes et surtout tératologistes en vinssent à rechercher quel hybride pourrait résulter du croisement des anthropoïdes et de l'homme de la race la plus inférieure. Les essais n'ont pas manqué en divers pays. Ils sont jusque là peu encourageants.

Ainsi *Le Temps*, dans son dernier numéro du 30 janvier 1935, rapporte que le correspondant du *Petit Parisien* à New-York a annoncé, à la séance d'ouverture du Congrès annuel de la Société pour l'avancement des Sciences de cette année-là, que le Dr Howell England, du Michigan, a révélé qu'au fond du Turkestan, des hommes cohabitaient avec des chimpanzés dans l'espoir de produire un type mi-singe, mi-homme qui pût être la démonstration vivante de cet homme-singe disparu et regardé par certains savants comme ayant été l'ancêtre de l'homme.

Un Russe, le Dr Élie Ivanoff, a dirigé cette mission que subventionnait le gouvernement soviétique. Les expériences du savant, qui s'était fait accompagner d'un petit groupe d'assistants, ont porté sur huit femelles dont trois ont déjà succombé; mais l'expérience a continué.

Le Dr Howell England a reconstitué le rite de la bestialité et il s'est livré à des développements et à des spéculations sur la possibilité de production de cet hybride. Au congrès de la Société pour l'avan-

cement des sciences, le Dr Howell England a supputé les chances qu'avaient les expérimentateurs de produire toute une série de spécimens d'anthropoïdes parfaits, d'hommes parfaits.

De source autorisée et auprès de compétences sur la matière, il nous a été possible d'obtenir les précisions suivantes :

Nous savons que lorsqu'un gorille prend possession d'une femme, c'est immédiatement pour la détruire. Aussi le rite de la bestialité reconstitué par le Dr Howell England n'a pu être continué.

D'autre part, le savant Russe Élie Yvanoff — l'accouplement étant devenu impossible à envisager — voulut appliquer la fécondation artificielle de la femme par le sperme du gorille; mais toutes les expériences ont échoué.

Est-ce pour cela que les Soviets l'ont fait disparaître ?

Certaine découverte, comme celle que nous allons relater ci-dessous, soulève également la question de l'hybridité humaine.

En 1919, M. le Dr Georges MONTANDON a publié dans le *Journal des Américanistes* de Paris, cet article sensationnel

#### DÉCOUVERTE D'UN SINGE D'APPARENCE ANTHROPOÏDE EN AMÉRIQUE DU SUD.

« La découverte que relatent ces lignes — écrit-il — si elle se confirme, ne sera pas sans conséquences dans le domaine zoo-anthropologique; elle obligera à réviser certaines théories, elle soutiendra d'autres théories nouvelles. »

Si l'article de notre confrère diffère par le titre de l'objet de notre Mémoire, il est particulièrement intéressant pour nous. C'est que l'on ne connaissait pas de singe anthropoïde en Amérique du Sud, que leur face est impressionnante, presque humaine, leur taille plus grande que celle des autres singes anthropoïdes.

Ce qui établit une connexion étroite entre nos deux sujets d'étude, c'est que l'un et l'autre soulèvent la question d'hybridisation, en ne lui accordant pas, il est vrai, la même importance. Pour notre confrère, l'exposé du fait nouveau lui suffira et il ne fera pas d'incursion dans le domaine spéculatif de ce grave problème, alors que cet objectif est le but essentiel de nos recherches.

Nous devons à nos lecteurs un résumé succinct de la belle étude de notre confrère. Étude qui est, en réalité, le récit commenté de l'expédition qu'a faite en 1917 au Vénézuéla, comme géologue, son ami, M. François de Loÿs, docteur ès sciences et élève de Lugeon.

C'est en parcourant les territoires couverts de forêts, baignés par le rio Santa Ana, par le Catatumbo et par le rio Julia, en partie vierges de tout pied européen, et habités par les Indiens Motilènes, que F. de Loÿs lança son expédition. Il y rencontra un couple de singes, le mâle et la femelle, qui venaient vers lui en furie et menaçants. Il tira sur eux. Le mâle s'enfuit et la femelle fut tuée sur le coup. On l'assit sur une caisse et on la photographia sur le champ.

Ensuite la bête fut dépouillée, et l'on conserva son crâne avec la mandibule qui, malheureusement, disparurent par la suite au cours des péripéties de l'expédition.

Caractères les plus marquants de cette femelle :

Ce qui frappe d'abord, c'est sa stature qui serait d'un mètre cinquante environ.

Du point de vue du sexe, de Loÿs affirme qu'il s'agit d'une femelle.

On remarque sur la photographie un appendice pseudo-viril qui est un clitoris extraordinairement développé, comme chez tous les grands singes de l'Amérique du Sud (les Atèles).

La bête était sans appendice caudal, totalement comme chez l'homme.

Elle avait trente-deux dents.

Malheureusement, les pièces anatomiques manquent et les constatations ne peuvent être affirmées que par des reproductions photographiques qui, d'ailleurs, donnent satisfaction à M. le professeur Bourdelle (Direction de la Collection des singes vivants du Jardin des Plantes, p. 184).

Le Dr Montandon résume ainsi ses constatations :

« En nous tenant aux seuls caractères révélés par la photographie, cet être ressemble, parmi les Anthropoïdés, à un gibbon géant par la forme du corps, à l'orang-outang par l'aspect des membres et le pelage ; par les proportions des membres il est également proche des Anthropoïdés de l'Ancien Monde, et des Atèles du Nouveau Monde, mais il est Platyrrhinien, proche des Atèles par la réduction des pouces anté-

rieurs, ainsi que par le développement et la disposition des parties sexuelles féminines. Il est cependant plus grand qu'eux, plus massif, différemment poilu, et a le clitoris encore plus développé. Enfin, il a une tête d'apparence plus humanoïde que tout autre singe anthropoïde ou autre. »

Notre confrère tire la conclusion qui nous intéresse particulièrement :

« Avant de munir d'une étiquette tout ce qui paraît être une nouvelle espèce, nous avons un instant, du fait surtout de la tête humanoïde, émis par devers nous l'hypothèse suivante, malgré l'impossibilité de la chose : aurions-nous affaire à un hybride entre l'homme et le singe, entre une indienne par exemple et un atèle ? Ce qui nous fait rejeter cette hypothèse, c'est que le singe n'était pas seul. Ils étaient deux, semblables l'un à l'autre. En effet, si nous admettons la réalité de l'être qui est devant nous, nous n'avons pas le droit de mettre en doute la déclaration de l'explorateur affirmant que la bête avait un compagnon. Aussi, malgré toute la circonspection que nous savons devoir être de rigueur, nous n'arrivons pas à résoudre le problème autrement qu'en nous disant que nous avons affaire à une nouvelle espèce simienne. »

Suit toute une étude cherchant à classer cette nouvelle espèce, ce qui est hors de notre sujet.

N. B. — Le Dr Montandon cite à la fin de son article qu'il existe au Musée archéologique et historique de Mérida (Yucatan) des statues de pierre semblables au gorille, qui ont été trouvées près de la ville de Tekax. L'une d'elles semble bi-sexuelle, car tandis qu'elle a les caractéristiques masculines, elle porte un enfant sur le bras gauche comme une mère ; les figures ont une position simienne frappante ; elles ont des sourcils prononcés, de larges poitrines et un dos voûté anthropoïde, mais il n'y a pas trace de légende qui explique leur signification. Notre confrère fait un rapprochement entre ces statues et le nouveau singe découvert par M. de Loÿs.

D'autre part, le Dr Montandon ajoute une communication faite par M. Eugène Chabanier et traduite du chapitre 95 de la *Cronica del Perú*, de Pedro Cieza de Léon (milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) : « On dit aussi

qu'en d'autres endroits il y a des guenons très grandes qui vont dans les arbres et dont les indigènes usent comme de femmes. Certains de ces singes — affirme-t-on — auraient accouché de monstres qui avaient la tête et les organes sexuels d'hommes et les pieds et les mains de singes. Ils ont — dit-on — le corps petit et une grande stature ; ils sont velus. On dit, en outre, qu'ils n'ont pas de langage mais un gémissement ou un aboiement plaintif. »

\*  
\*\*

En mai 1938, dans *l'Ordre*, sous la rubrique « d'histoires médicales », le Dr Melamet pose avec netteté le problème biologique suivant : Peut-il naître un enfant de l'accouplement d'une femme et d'un singe ?

Quoique posée catégoriquement, on doit prévoir que son interprétation soulèvera de sérieuses discussions.

M. le Dr Melamet rappelle à son tour, à l'exemple du professeur Bernelot-Moens, dans l'exposé de son programme de recherches expérimentales au *Matin*, la similitude exacte de nos organes constitutifs et de l'identité parfaite de leur fonctionnement physiologique d'avec ceux des Primates, singes les plus évolués et les plus près de nous.

Il rappelle aussi qu'il n'existe aucune différence dans la formule bactériologique du sang des deux espèces, ni dans la constitution du sérum des singes supérieurs et celui de l'homme (donneurs universels), au point qu'on a pu faire des transfusions de sang de singes à l'homme et de sang humain aux singes sans provoquer chez le récepteur le moindre trouble.

Dans un autre ordre d'idées, le Dr Melamet poursuit d'une façon plus avancée son parallélisme entre les deux et signale le fonctionnement régulier et harmonique des différents organes du point de vue de la défense organique en cas d'attaque microbienne ou d'imprégnations toxiques dépendant, en grande partie, des sécrétions internes appelées hormones ou des glandes endocrines, glandes et sécrétions qui sont les mêmes chez les primates et chez l'homme et qui pourraient se partager les privilèges de l'opothérapie et l'emploi des greffes simiesques d'organes sexuels dans la lutte contre la sénilité ou pour remédier à l'insuffisance congénitale de quelque glande endocrine ou bien d'autres sécrétions glandulaires : glande thyroïde, hypophyse, etc...

Il y a plus : le Dr Melamet se demande si ce n'est pas à cette similitude organique qu'on doit la similitude psychique et affective entre les primates et l'homme. C'est possible, ajoute-t-il.

On sait la complexité des sentiments, sensations et raisonnements auxquels donne lieu l'amour de la femelle du singe pour son petit, la jalousie pour son mâle, allant jusqu'à le tromper, par esprit de vengeance, sa haine fébrile en expédients et son intelligence évoluée.

De nombreuses recherches expérimentales en vue de ces croisements sont restées jusqu'à ce jour stériles. Nous citerons ici, in extenso, les conclusions de cette très documentée et très intéressante étude du Dr Melamet.

« Malgré l'équivalence des fonctions cérébrales et des facultés affectives, malgré la similitude des sangs, des tissus, des glandes, il semble bien qu'il existe entre l'homme et le singe des divergences profondes, qui, pour n'être pas décelables par nos appareils d'investigation les plus perfectionnés, n'en sont pas moins certaines et elles paraissent même irréductibles, ces divergences. Voilà pourquoi le croisement de l'homme et du singe ne peut rien donner.

Notre confrère peut être d'autant plus autorisé à être affirmatif qu'il a le droit de se réclamer des lignes suivantes qu'il a écrites lui-même : « Je sais, d'une façon certaine, qu'à Paris même, il a été tenté, il y a quelques années, dans des conditions de rigueur scientifique absolues, une fécondation d'homme à chimpanzé femelle et que le résultat est nul. »

Une vérité se discerne et s'impose par la relation du cas de l'anecdote racontée par Ch. Fiessinger à son ami Léon Daudet, dans un petit récit des surprises qui attendent le docteur en consultation. En voici le texte fidèlement transmis par le célèbre écrivain dans le journal *Candide*, au cours du compte rendu élogieux qu'il a fait du livre, *Souvenirs d'un médecin de campagne*.

« J'ai entendu raconter par un célèbre neurologue de mes amis qu'il avait été mandé en Allemagne, en même temps que le fameux Dr Erb, auprès d'une jeune fille qui venait de mettre au monde un enfant constitué en singe et velu comme tel. La perplexité de la famille était grande et grande aussi celle des Herren Professoren convoqués. Finalement mon ami demanda à demeurer seul avec la demoiselle.

selle. Il savait l'allemand et la pressa de questions. Après un interrogatoire serré, elle se retourna brusquement en pleurant contre le mur. Elle finit par avouer sa faute avec un grand singe qu'un colonial de ses amis avait rapporté d'Afrique. Et le prodigieux chroniqueur de conclure : « Ceci est un cas très rare de fécondation simiesque. »

Signé : LÉON DAUDET,  
de l'Académie Goncourt.

Sur quels signes positifs, incontestables s'appuie ce diagnostic ferme de fécondation simiesque ?

Au premier rang s'inscrit naturellement l'aveu de la faute de la coupable. Mais quel crédit peut-il être accordé à l'aveu résultant d'un interrogatoire prolongé et serré, d'un sujet soupçonné de pratiques d'une telle immoralité et peut-être intéressé à dissimuler un autre secret de sa culpabilité ?

Dans quel but alors le prodigieux écrivain qu'était Léon Daudet aurait-il incorporé lui-même cette romanesque conclusion dans l'élogeux compte rendu qu'il a fait du curieux et très original livre de son ami ?

Ou bien n'est-ce pas plutôt l'hypertrichose ou hirsutie généralisée de l'enfant né velu, qui a suggéré cet étrange diagnostic tératologique ?

On sait combien Léon Daudet, médecin lui-même, se plaisait à traiter les sujets de médecine avec sa verve endiablée et des audaces où circulaient des idées neuves, parfois paradoxales, à la manière des Goncourt, des Zola, des Barbey d'Aurevilly, au milieu desquels il avait grandi. Il n'est pas impossible qu'il ait trouvé matière à ébaucher un roman en cette piquante anecdote de son grand ami.

Il est bien permis à l'écrivain le plus érudit, même fût-il médecin, de ne pas savoir qu'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire a établi classiquement que le développement excessif des poils constituait une anomalie et non une monstruosité, et ces exemples sont assez nombreux. Nous en citerons les plus connus et les plus remarquables, empruntés dans le précis de Tératologie : *Anomalies et monstruosités, chez l'homme et chez les animaux*, par L. Guinard.

En 1875, on exhibait à Paris, sous le nom « d'homme-chien », un

paysan russe de 55 ans, dont le visage, la tête, le dos et les jambes étaient cachés par des poils d'un brun roux, d'aspect laineux et longs de plusieurs centimètres. Les autres parties du corps étaient aussi recouvertes de poils, mais ceux-ci étaient moins abondants que dans les régions précitées. Cet individu avait un fils de trois ans presque aussi velu que lui.

Une famille birmane, dont l'histoire est rapportée par Crawford et Yule, comprenait le père, la fille et le petit-fils, très velus et presque complètement couverts de poils.

Teresa Gambardella, jeune fille de 12 ans citée par Lombroso, n'avait au visage que la barbe et des moustaches, mais tout le reste du corps, à l'exception des mains et des pieds, étaient couverts de poils touffus.

Pour M. Alexandre Ecker, l'anatomiste et embryologiste allemand, l'hypertrichosis proviendrait d'une persistance de poils follets, du lanugo ou duvet laineux qui, à partir du septième mois, recouvre entièrement et en couche serrée le corps du fœtus. Ce lanugo fœtal, au lieu de tomber pour être remplacé par les poils normaux, continuerait à se développer; on en trouvera la preuve dans le mode d'implantation des poils et la répartition des tourbillons qui sont identiques chez les individus velus et chez les fœtus.

Dans tous les cas, l'hérédité joue un rôle indéniable dans la transmission de cette anomalie.

L'hypertrichosis constitue en somme une anomalie se montrant parfois sur des individus appartenant à des populations à corps très peu velu; mais il est cependant des races humaines dans lesquelles il est normal de voir la peau recouverte d'une sorte de toison, et parmi ces races nous citerons les Aïnos.

L'hirsutie est quelquefois temporaire et coïncide avec certains états particuliers des sujets, tel était le cas d'une femme dont le tronc se couvrait de poils pendant chaque grossesse et se dégarnissait après l'accouchement.

Faut-il accorder aux faits dont il vient d'être question une importance quelconque, relativement à l'origine de l'homme, et s'en servir pour démontrer que nous descendons d'animaux chez lesquels la surface entière du tégument disparaissait sous une épaisse toison ?

L'hypertrichose serait alors un fait d'atavisme. Certains évolution-

nistes fort distingués sont de cet avis et pensent, comme Darwin, que l'homme a perdu ses poils.

Dans un paragraphe que nous n'avons pas cité, de l'article publié par *Le Matin* à la date du 23 mai 1908, Bernelot-Moens, pour la démonstration de l'existence passée d'êtres intermédiaires entre les singes anthropoïdes et l'homme, cite certains phénomènes d'atavisme qui ont persisté à travers les siècles, qu'on signale encore de nos jours.

« L'homme-chien », déjà cité par L. Guinard, qui s'exhibait au cirque Barnum & Bailey, la jeune fille au corps revêtu d'une soyeuse fourrure, Schewwa-Maong l'homme velu, père de nombreux enfants, tous également velus, tous ces êtres plaident en faveur de la même thèse. De tels phénomènes ne peuvent être attribués vraisemblablement qu'à un atavisme ancestral.

Si, malgré cette documentation rigoureuse, d'aucuns persistent à admettre ce diagnostic tératologique imprécis, nous rapprocherons volontiers l'observation de la demoiselle allemande de celle de la fille B. de la Maternité de Vichy, en posant le problème suivant :

Comment expliquer qu'une fécondation effectuée dans deux cas d'analogie identique par leur genèse, l'une avouée, l'autre non déniée mais de quasi certitude, ait abouti à engendrer comme hybrides, dans l'un un monstre excessif non viable, dans l'autre un être caractérisé principalement par une anomalie de forme externe légère, le corps revêtu de poils plus abondants que dans aucune race humaine naturelle ?

C'est une étude bien difficile, écrit Guinard, que celle des causes des anomalies. Il est cependant curieux que les anomalies les plus graves sont les mieux connues. Celles des anomalies légères sont encore hypothétiques.

On invoque l'hérédité, le système nerveux après la fécondation, l'influence des altérations pathologiques de l'embryon ou de ses annexes.

Sur le cas de la jeune fille allemande, les antécédents et l'évolution de la grossesse nous sont inconnus.

Mais pour le cas du monstre de la Maternité de Vichy, nous avons établi dans son *Observation médicale* qu'on ne relevait aucune des con-

ditions générales de la production des monstres. Nous n'avons pas les notions d'embryogénie nécessaires pour indiquer à quel moment le développement peut être troublé et devenir anormal. Ce que nous savons seulement, c'est que c'est au commencement de l'évolution que les causes tératogéniques agissent efficacement (Dareste).

\*  
\*\*

Devant l'insuccès total des recherches expérimentales entreprises au Congo, au Turkestan, en France même, ceci n'est pas exact d'une façon absolue d'avancer, comme l'a publié dans *Le Matin* le professeur Bernelot-Moens, qu'il y a une identité parfaite de constitution anatomique entre l'homme et les primates.

Si, chez l'homme et le singe, les organes se correspondent presque rigoureusement en nombre et en localisation, ces organes cependant, chez les uns comme chez les autres, sont conditionnés en vue de leur adaptation fonctionnelle, de telle sorte que l'homme est nécessairement un marcheur et les singes, même les anthropomorphes, sont des animaux grimpeurs (de Quatrefages). Cette distinction anatomique est admise par les anatomistes.

De là cette conséquence logique de la loi de caractérisation permanente que l'homme ne peut pas descendre du singe, c'est-à-dire d'un ancêtre qui est déjà considéré comme singe.

Ceci encore n'est pas rigoureusement exact d'affirmer, comme l'a fait le Dr Mélamet, à l'exemple du grand zoologiste hollandais, qu'il y a une similitude complète de nos organes constitutifs avec ceux des Primates, en signalant le fonctionnement régulier et harmonique de ceux de ces organes qui ont sous leur dépendance les sécrétions internes ou dont l'action opothérapique s'exerce par l'emploi des greffes simiesques. L'étude anatomique et histologique des greffes testiculaires en fournit la démonstration convaincante.

Le bilan publié en 1934 par Serge Voronoff de sa pratique des greffes testiculaires portant sur des milliers d'opérations, dont un grand nombre entre le singe et l'homme, a soulevé à nouveau la question de l'unité de l'espèce humaine. En rattachant anatomiquement et physiologiquement le corps de l'homme à celui des Mammifères, c'est autoriser

Darwin à revendiquer pour les singes le droit d'être regardés comme nos ancêtres.

Devant les résultats observés et vérifiés sur des sujets porte-greffes pendant des périodes allant de 2 ans 1/2 à 6 ans, leur conférant une nouvelle énergie vitale et déterminant un véritable rajeunissement, S. Voronoff voyait dans la réussite de la greffe un test de l'affinité sanguine entre ces deux espèces.

Mais les affirmations de S. Voronoff sont contredites par un grand nombre de savants.

Envisagé à la fois dans le domaine médical et dans le domaine vétérinaire, le problème des greffons testiculaires a été étudié sous deux aspects principaux : 1° l'évolution histologique de la glande transplantée ; 2° l'effet physiologique de l'opération.

Parmi les auteurs les plus notables ayant étudié l'évolution de la glande transplantée, il faut citer : Cristiani, Retterer, H. Velu et Balozet, Porcheret, Thevenot et Parraud.

Parmi ceux qui ont étudié l'effet physiologique de l'opération on relève les noms de E. Foret, Leriche, P. Rous, Loeb.

Tous ces savants concluent que ni l'évolution histologique du pré-tendu greffon, ni l'effet physiologique qu'on lui attribue ne peuvent servir d'argument en faveur d'une parenté hypothétique entre l'homme et le singe.

Si l'effet physiologique s'explique par une simple action opothérapique ou même, suivant Leriche, par un contre-coup chirurgical banal, la glande implantée est toujours vouée à la mort et à la résorption plus ou moins rapide, et ce sort prouve qu'il existe des différences physiologiques considérables entre les deux espèces en présence.

Il y a là un exemple évident de ce que Loeb a appelé les différentielles d'espèces. Comme le dit P. Rous, l'histologiste bien connu par ses travaux sur les tumeurs malignes, les tissus sont volontiers xénophobes.

Il est bien permis de conclure : Nulle part cette xénophobie ne se manifeste plus nettement qu'entre le singe et l'homme, comme le démontre bien l'étude des pseudo-greffes.

\*

\*\*

Nombreuses encore sont les divergences qui séparent l'homme des singes les plus élevés. Nous en relevons, d'après le célèbre et regretté professeur du Muséum National, Marcellin Boule, les plus importantes :

« La première a trait au développement de la boîte crânienne logeant le cerveau et la rétraction de la partie concomitante de la partie faciale.

« Une seconde différence, liée à la première, est la possession par l'homme du langage articulé.

« Les hommes et les singes ont la même formule dentaire, mais il y a des différences dans la grandeur et la forme des diverses sortes de dents.

« L'attitude parfaitement droite est caractéristique de l'homme. Les anthropoïdes, même les gibbons, ne la possèdent qu'imparfaitement. Cette insuffisance de l'attitude verticale se traduit par des différences caractéristiques de la forme du bassin.

« Une autre différence anatomique, regardée comme fondamentale par le célèbre anatomiste anglais Owen, s'observe dans la conformation du pied. Chez les singes anthropoïdes, le premier doigt très écarté, beaucoup plus long que les autres, s'oppose facilement à ces derniers et joue le rôle de pouce. Le pied devient ainsi une main, physiologiquement parlant. »

Chez l'homme, le gros orteil est le plus robuste des doigts, il est étroitement serré contre les autres, auxquels il ne peut s'opposer. Nous avons affaire à un vrai pied, c'est-à-dire à un organe de sustentation. Et cette adaptation à une fonction aussi exclusive se reflète sur les os de la main postérieure, ou, si l'on veut, du pied préhensible des anthropoïdes<sup>1</sup>.

Tous ces caractères sont pratiquement assez tranchés pour qu'il ne puisse y avoir confusion entre les plus élevés des singes actuels et les plus inférieurs des hommes actuels.

1. Notre grand anatomiste Victor Cornil regardait aussi, comme fondamentale, cette faculté de l'opposition du pouce, comme caractère de démarcation entre le singe et l'homme.

De cette réfutation anatomique et de l'échec complet des premiers essais de Tératogénie expérimentale pratiquée au Congo, au Turkestan, en France même, nous l'avons déjà dit, on n'est donc pas fondé à avancer, comme l'a fait le professeur Bernelot-Moens, dans *le Matin* :

1° qu'il y a une identité parfaite de constitution anatomique entre l'homme et les singes ;

2° de considérer, à priori, de la similitude de nos organes et de leur fonctionnement physiologique, que le croisement d'un homme et d'un singe doit donner un hybride d'homme.

Les hypothèses proposées sont infirmées par les faits.

3° Par voie de conséquence, l'espèce humaine est vraiment une et nous descendons des mêmes parents par une filiation directe.

\*  
\*\*

Le problème des origines de l'homme est loin d'être résolu. L'espoir ne s'est pas réalisé de voir sortir de terre, d'une manière irréfutable, les ancêtres fossiles de notre espèce. Si, par la présence de restes fossiles on peut admettre que nous possédons des restes d'êtres ayant appartenu à la lignée de nos ancêtres, pour en préciser la véritable signification, il faut procéder avec une extrême prudence pour aller au devant des objections qui pourraient être soulevées.

De cette téméraire et complexe étude du problème des origines de l'homme, que nous a incité à faire subsidiairement, nous le rappelons, la genèse présumée de notre anencéphale, à type simiesque, il ne doit pas pour beaucoup sortir de l'analyse des faits que nous avons rapportés, suivant les vues particulières ou les crédulités imaginaires de chacun, que des confusions inconsistantes ou des conceptions sans appui avec le réel.

Cependant, dans les milieux instruits et de bonne foi, ces faits que nous avons étudiés à la lumière des données de la science biologique, anatomique et physiologique, devant l'insuccès total des recherches expérimentales et des récentes acquisitions actuellement admises de la Paléontologie, doivent permettre d'en déduire les idées générales et les conclusions logiques suivantes :

Des divergences essentielles séparent, anatomiquement et physiolo-

giquement, l'homme du singe. On ne saurait plus admettre aujourd'hui scientifiquement, que l'homme descend du singe.

La Paléontologie n'a pas, jusqu'à présent, mis à jour un squelette d'homme fossile pouvant avoir appartenu à notre ancêtre.

Le croisement d'un anthropoïde s'il est avéré, comme dans notre *Observation médicale*, avec une jeune fille saine, robuste, normalement constituée, n'a pas reproduit comme hybride, un être vivant organisé comme eux, mais a donné le jour à un monstre excessif, ce qui plaide en faveur de sa genèse, par crime de bestialité.

Le cas de notre observation s'inscrirait donc en faveur du fait, qu'autrefois on prétendait que l'accouplement d'animaux d'espèces différentes pouvait expliquer l'origine de certaines monstruosité, et que chez l'homme, particulièrement, le crime de bestialité était au nombre des causes qui produisent les monstres.

## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES ET REVUES

- 1832-1837. GEOFFROY-SAINT-HILAIRE (Isidore). — Traité de Tératologie, Paris.
1887. QUATREFAGES (A. DE). — L'espèce humaine.
1891. DARESTE (C.). — Recherches sur la production artificielle des Monstres ou Essais de Tératologie-Anomalies et Monstruosités.
1893. GUINARD (L.). — Précis de Tératologie. Anomalies et Monstruosités.
1895. DELAGE. — Hérité. Conditions de possibilité de croisement.  
TARNIER et BUDIN. Accouchements, 2<sup>e</sup> volume. Anencéphaliens, page 435.  
Tératologie, page 382.
1907. BAR (Paul), BRINDEAU (A.) et CHAMBRELENT. — La pratique de l'art des accouchements, tome II. Appendice I. Tératologie, par Étienne RABAUD, préparateur à la Sorbonne, page 945. Anencéphale, page 978.
1910. MOREUX (abbé Th.). — Qui sommes-nous ? L'unité de l'espèce humaine. L'Homme descend-il du singe ?
1921. BOULE (Marcellin). — Les hommes fossiles. Éléments de Paléontologie humaine.
1921. LOEB (L.). — Transplantation and individuality (*Biol. Bull.*, 40, 143-180).  
ROUS (P.). The modern dance of death (*Cambridge University Press*).
1924. CRISTIANI (H.). — A propos des greffes testiculaires du singe à l'homme (*C. R. Soc. Biol.*, 91, 1061-1063).
1926. RETTERER (Ed.). — Structure d'un testicule de singe greffé à l'homme depuis trois ans et demi (*C. R. Soc. Biol.*, 95, 1469-1471).
1927. ROLLEY (J.). — Recherches histologiques sur les greffes testiculaires chez les Mammifères (rat blanc) (*C. R. Ac. Sc.*, 184, 839-841).
1927. CRISLER (G.). — The heterogeneous testis transplant problem as applied to white rats and mice (*Amer. Journ. Physiol.*, 90, 623-630.)
1928. VELU et BALOZET. — La greffe testiculaire chez les animaux, résultats physiologiques (*Bull. Soc. Pathol. comp.*), p. 1035 et 1069.
1928. LERICHE. — Journées médicales vétérinaires marocaines, Casablanca (*C. R. La Presse médicale*, 3-6 avril 1928).
1928. PORCHEREL, THEVENOT et PARRAUD. — Expériences et observations relatives à la greffe testiculaire chez le mouton (*C. R. Soc. Biol.*, p. 1752).
1931. VELU (H.). — État actuel de nos connaissances sur la greffe testiculaire (*La Presse médic.*, 1496-1498).
1931. FORET (E.). — In Physiologie sexuelle normale et pathologique (Paris, Dani).

1934. VORONOFF (S.). — Les phénomènes physiologiques consécutifs à la greffe testiculaire (*Société de Patbol. compar.*, 8 mai 1934).
1936. LICETI (Fortunat), de Gênes, dans *Le courrier d'Épidaure*, traduit et résumé par le Dr François Houssaye, numéros de 1 à 10 : De la nature, des causes, des différences des Monstres.
1938. MARTIAL (R.). — Recueil des leçons d'Anthropologie professées en 1938-1939, complément de son Traité de l'immigration et de la greffe interraciale paru en 1931.

#### LETTRES MÉDICALES

Lettre de M. le professeur V. Cornil, du 8 octobre 1897, nous faisant part que la Société Anatomique avait reçu ce jour un Anencéphale avec spina-bifida et des bras très longs. Celui de la Maternité de Vichy fera le douzième que nous avons collectionné au Musée Dupuytren.

Lettre du 23 avril 1940 du Dr Fraenkel, directeur du Laboratoire National des Recherches à Rotterdam, en réponse à son collègue et ami, le Dr Paul Rinjard, directeur du Laboratoire National des Recherches, Ministère de l'Agriculture, Service vétérinaire à Alfort, au sujet de l'insuccès des recherches du professeur Bernelot-Moens.

#### PRESSE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

*Le Matin*, du 9 mai 1908. Article du professeur Bernelot-Moens : « Pour retrouver le secret de nos origines : l'Ancêtre de l'Homme. »

*Le Matin*, du 23 mai 1908. 2<sup>e</sup> article du professeur Bernelot-Moens : « Allons-nous enfin connaître le secret des origines de l'Homme ? »

*Le Temps*, du 2-3 janvier 1933. Article « Vieux neuf ». Annonce de la prochaine naissance de l'Homme-Singe, par le Correspondant du *Petit Parisien* à New York.

*Candide*, n<sup>o</sup> 478 du 11 mai 1933. Revue et Critique des livres : « Souvenirs d'un Médecin de Campagne » de Ch. Fiessinger, par Léon Daudet, de l'Académie Goncourt.

*Clotho*, de septembre-octobre 1934. Compte rendu de l'article de M. le Dr Jules Sageret sur : l'Origine de l'Intelligence : l'Homme primitif.

*Le Siècle médical*, du 1<sup>er</sup> janvier 1935, signale la mort du professeur Bernelot-Moens et consacre à sa biographie un article nécrologique élogieux.

*L'Ordre*, du 3 mai 1938. Article du Dr Melamet : « Peut-il naître un enfant de l'accouplement d'une femme et d'un singe ? »

*Journal des Américanistes de Paris*, tome XXI. Fascicule 1, 1939, pp. 18 à 155, article du Dr George Montandon : Découverte d'un singe d'apparence anthropoïde en Amérique du Sud.

*Le Siècle médical*, du 1<sup>er</sup> janvier 1940. Article du Dr René Martial : « Vie et constance des Races. »

*La Gazette de Lausanne*, n<sup>o</sup> 186, 4 juillet 1942 : Léon Daudet, par Edmond Jaloux de l'Académie Française.

## APPENDICE

Pour faire œuvre utile auprès de nos lecteurs, qui ont pris intérêt au problème de l'hybridation posé ou plutôt soulevé par notre étude, « La genèse présumée du monstre », nous avons cru devoir ajouter à notre travail un Appendice.

Notre première pensée, en écrivant cet Appendice, est d'assurer de notre gratitude tous ceux qui ont fait à notre modeste Essai de Tératogénie un accueil qui a dépassé notre attente.

Notre reconnaissance va particulièrement aux Maîtres éminents en Obstétrique et en Gynécologie qui nous ont éclairé de leurs critiques analytiques et aidé de leurs conseils encourageants, aux fins de tirer de notre sujet des considérations générales ou, si possible, des conclusions.

Nous exposerons d'abord brièvement les principaux avis et objections que ces Maîtres ont bien voulu formuler. Nous présenterons ensuite à nos lecteurs les radiographies qui éclairent de façon décisive la constitution du monstre anencéphale précédemment décrit et qui apportent le meilleur appui à nos démonstrations : la publication de ces radiographies est la vraie raison d'être et la justification de cet Appendice.

Professeur P. LANTUEJOL.

Personnellement, je dois remercier vivement M. le professeur Lantuejoul pour m'avoir signalé, comme pouvant être utile à la documentation de notre sujet, le très intéressant article, *Considérations sur le cou court*, de A. Brindeau. « Leçons du jeudi soir à la clinique Tarnier, 8<sup>e</sup> année, 1931, paru chez Vigot en 1932.

« Si vous venez à Paris, me conseille-t-il, ne manquez pas de visiter le Musée où vous retrouverez des monstres analogues au vôtre, bien que d'origine certainement humaine. Il y a tous les points de passage entre le cou court « Maladie de Klippel-Feil » et le spina total. »

Professeur Paul BAR.

D'après M. le professeur Paul Bar : « Au fond, votre anencéphale est un hydrocéphale précoce avec destruction de la moelle. Les yeux sont exorbités parce qu'il n'y a pas d'orbite. Le prognatisme résulte de l'absence de calotte crânienne; ainsi la longueur excessive des membres supérieurs n'est qu'apparente. C'est le tronc qui est trop petit. Si vous faites une radiographie, vous trouverez *peut-être* une atrophie ou même un télescopage des corps vertébraux. »

Pour expliquer la genèse de notre monstre, le professeur Paul Bar « émet la théorie de l'hydropisie embryonnaire déterminant l'anencéphalie et entraînant l'hydrocéphalie comme conséquence pathologique des anomalies vasculaires et des troubles de circulation par altération du sang ».

Camille DARESTE avait émis autrefois cette même théorie, mais avec cette différence que l'hydropisie avait empêché la formation de la substance nerveuse et non comme détruisant la substance nerveuse préexistante.

En conclusion des longues recherches qu'il a entreprises sur les embryons hydropiques, C. Dareste déclare : « Aujourd'hui, je suis obligé de reconnaître que cette hypothèse n'est pas fondée. »

Il ne nous appartient pas de prendre parti pour l'un ou l'autre de ces deux grands Maîtres. C'est d'ailleurs une polémique scolaire qui déborde le cadre de notre sujet.

D'autre part, le rôle de l'amnios dans la détermination des anomalies n'est plus admis aujourd'hui. On rapporte désormais toutes les monstruosité à des déficiences ou à des défauts de constitution du germe, c'est-à-dire de l'œuf, point de départ du développement.

Professeur A. BRINDEAU.

Pour M. le professeur A. Brindeau, l'origine simiesque de notre anencéphale lui paraît plus que problématique. « Puisque tous les anencéphales présentent des caractères communs, ce qui peut s'expliquer par un arrêt de développement dû, par exemple, à une maladie de l'amnios.

« Quant à l'allongement des membres supérieurs, il est artificiel et dû à l'effondrement de la colonne vertébrale (cela arrive aussi chez les Pottiques).

« Si les rapports sexuels peuvent s'observer entre hommes et animaux, les résultats jusqu'à présent n'ont pas été prouvés. Et si la fécondation est possible, elle ne doit jamais dépasser les premières divisions blastodermiques.

« Entre homme et singe, il doit y avoir un facteur léthal qui ne permet pas à la cellule blastodermique de se développer. »

Nous regrettons de ne pouvoir nous rallier à l'interprétation que nous propose le professeur A. Brindeau. Il n'est guère possible, en effet, d'invoquer aujourd'hui les maladies de l'amnios, comme on le faisait autrefois, pour expliquer la genèse des monstruosité. Celles-ci tiennent à des lésions ou à des déficiences portant sur la constitution même des germes, et les expérimentateurs savent de nos jours faire des monstres typiques en lésant d'une façon précise certains territoires de l'œuf ou de très jeunes embryons (cf. le travail d'Étienne Wolff, 1936, sur l'embryon de poulet). L'état de notre anencéphale s'explique beaucoup mieux par les déficiences d'un développement ovulaire sans *amphimixie* que semblent révéler les conditions de procréation de ce monstre. Quant à l'effondrement de la colonne vertébrale, analogue à celui que présentent les pottiques, il n'en saurait être question quand on constate l'impeccable succession des vertèbres que montre la radiographie de notre anencéphale.

Professeur A. COUVELAIRE, de la Maternité de Baudeloque.

M. le professeur A. Couvelaire nous a défini en termes précis son opinion sur la genèse présumée du monstre. « Je ne suis guère justifié pour interpréter rigoureusement le fait qui s'est offert à votre observation, mais, tel qu'il est, il mérite de prendre place dans les archives d'une science encore incertaine. Soyez donc félicité et cordialement remercié. A. C. »

Professeur E. GRYNFELTT, directeur du Service d'Anatomie pathologique de la Faculté de Médecine de Montpellier.

M. le professeur d'Anatomie pathologique E. Grynfeltt nous expose par lettre son appréciation sur la genèse de notre anencéphale : « C'est un cas vraiment curieux que vous nous faites connaître. Il est bien évident, d'après

l'examen des organes génitaux par M<sup>me</sup> Moreau, que cette jeune fille ne pouvait être fécondée que par un organe fort restreint. D'autre part, comme vous avez appris qu'elle ne frayait pas avec des étrangers, de forts soupçons pèsent sur la responsabilité du singe dans la gravidité de la jeune fille.

« Ces prémisses admises, je trouve très intéressantes les suggestions du professeur BOUNOURE, qu'il pourrait s'agir d'un phénomène de pseudo-gamie.

« J'ai vu mes confrères LAPEYRE et DELMAS qui m'ont prié de vous dire qu'ils ont été, eux aussi, très intéressés par votre cas d'anencéphalie. E. G. »

Docteur LANCELIN, Médecin Général de la Marine.

M. le D<sup>r</sup> Lancelin a trouvé dans notre étude du monstre anencéphale l'occasion de satisfaire l'intérêt et l'attention qu'il consacra aux questions de biologie pendant les années au cours desquelles il se trouva à diriger le Laboratoire de Bactériologie de la Marine.

C'est ainsi que la question des affinités sanguines l'a toujours intéressé et il lui a apparu troublant de constater une identité parfois plus complète entre un sang humain quelconque et un sang de chimpanzé, par exemple, qu'entre deux sangs humains différents, constatation qui vient puissamment appuyer une similitude plus ou moins réelle de l'homme et du singe anthropoïde et, par suite, une ébauche de théorie évolutive.

Cette similitude l'avait frappé, comme tout le monde d'ailleurs, en voyant autrefois, à la Côte d'Afrique, de grands singes en liberté, et il était malgré lui tenté de pousser les choses plus loin, mais cela n'a rien de scientifique.

L'argumentation de M. Bounoure est, en revanche, évidemment très scientifique et, malgré les déductions qu'il tire de l'absence d'hypophyse chez le monstre étudié et des disharmonies de croissance susceptibles d'en résulter, sa conception de la pseudogamie lui semble particulièrement intéressante dans le cas présent.

Il ne peut être évidemment aussi osé que ne l'étaient des profanes de notre espèce — qui avaient pour eux l'excuse de leur jeunesse — et bien que la chromatine paternelle ne participe pas, dans ce cas, à la formation de l'œuf, la procréation bestiale est retenue par lui de façon indéniable. C'est déjà profondément intéressant et il avoue qu'il ne pensait pas que la biologie officielle puisse aller si loin.

L'observation de la jeune fille ne précise pas la variété du singe incriminé.

miné. On peut supposer toutefois que ce devait être un chimpanzé qui constitue, croit-il, la seule espèce susceptible de se laisser domestiquer parmi les singes anthropoïdes.

A l'appui de son dire, il rapporte qu'il en a connu un, autrefois, en Guinée, qui servait à table chez le médecin-chef, à Kindia.

*L'Esprit médical*, n° 330, février 1944. Directeur : D<sup>r</sup> Henri DROUIN.

Nous sommes heureux de reproduire ici l'article particulièrement compréhensif que M. le D<sup>r</sup> Drouin a bien voulu consacrer à notre étude sur son estimé journal :

Le problème de l'origine de l'espèce humaine est un de ceux qui, au cours des siècles, a davantage préoccupé une humanité presque aussi inquiète de ses sources que tourmentée par ses fins dernières.

Pour les hommes de science à qui l'explication religieuse ne suffisait plus, dont se contentaient pourtant d'autres hommes tout aussi savants qu'eux, il était tentant d'essayer de prouver expérimentalement la théorie darwinienne en provoquant le croisement de notre ancêtre simiesque avec une fille de l'homme. Ce mystérieux passage, qu'aucune science n'a jamais expliqué entre la bête semi-verticale, mue par ses seuls instincts, et l'*Homo sapiens*, ne se trouverait-il pas éclairé d'un jour éclatant si l'on pouvait, remontant à volonté le cours des âges, faire naître de modernes pithécantropes chez lesquels on pourrait à loisir séparer la part déjà humaine de la part encore animale.

Il se trouve malheureusement qu'en dépit de toutes les excellentes raisons scientifiques que de telles expériences avaient de réussir, toutes ont échoué. Malgré les identités troublantes que la biologie et la physiologie comparée relèvent entre les organes et les humeurs des grands singes supérieurs et l'homme le plus primitif, aucun essai sérieux de fécondation normale ou artificielle n'a donné le moindre résultat positif, mais il n'en reste pas moins que les partisans de la possibilité d'une hybridation humaine simiesque ne peuvent fournir à l'appui de leur thèse que des faits incontrôlés ou des légendes manifestement sans fondement. Certains faits pourtant sont troublants et le plus troublant de tous est certes l'observation que vient de publier, plus de trente années après les faits, le D<sup>r</sup> A. Therre, médecin-chef honoraire de la Maternité de Vichy : « Dans la nuit du 6 janvier 1897, naquit à la Maternité de Vichy, un monstre anencéphale à type simiesque frappant. Le secret de l'origine du monstre résiderait dans l'accouplement

présumé d'une robuste et saine jeune fille de seize ans, de nationalité française, avec un jeune anthropoïde d'Afrique. » Malgré l'absence d'aveux de la jeune fille, il faut convenir que toutes les apparences sont en faveur de la réalité des rapports sexuels entre celle-ci et un singe. D'autre part, aucune tare physiologique ou pathologique ne permet de rendre compte des malformations du monstre. Se trouve-t-on en présence d'une ébauche d'homme-singe et cet être incomplet, velu, aux orbites énormes, sans nez, aux oreilles déchiquetées, au thorax courbe, aux bras d'une longueur vraiment simiesque, représente-t-il une ébauche incomplète et non viable de notre ancêtre commun ? Les savants d'autrefois n'eussent pas hésité à répondre par l'affirmative ni les tribunaux ecclésiastiques à vouer au bûcher, sous l'inculpation de bestialité, la malheureuse mère de ce monstre à demi-humain. La science d'aujourd'hui se montre plus réservée, elle répond par l'organe du professeur Louis Bounoure, dont l'autorité en matière tératologique couvre la trop grande modestie du Dr Therre, qu'il y a sans doute lieu de voir dans le monstre de Vichy un produit gynogénétique analogue à ceux que l'on peut provoquer expérimentalement par l'excitation des œufs non fécondés d'oursins. L'ovule humain aurait simplement été activé sans *amphimixie* par le spermatozoïde simiesque et l'embryon se serait développé avec tous les troubles et déficiences que comporte la gynogénèse.

Pour parler moins scientifiquement, il n'y aurait pas eu à proprement dire fécondation, mais seulement mise en route traumatique du développement ovulaire. Quoi qu'il en soit, l'observation du Dr Therre soulève ou plutôt renouvelle un problème passionnant en apportant une pierre à un édifice qui sans doute ne sera jamais achevé. H. D.

*Gynécologie et Obstétrique*, janvier 1944 : Professeur H. VIGNES, accoucheur des Hôpitaux.

Nous sommes heureux aussi de trouver sous la plume du professeur H. Vignes, l'analyse intéressante et précise que nous reproduisons ci-dessous :

A. THERRE et L. BOUNOURE. — *L'Anencéphale à type simiesque de la Maternité de l'Hôpital civil de Vichy*. Protat, édit., Mâcon, 1943.

En 1897, naquit à Vichy un anencéphale ayant un type simiesque. Therre, plus de trente années après, publie son observation. Ce monstre proviendrait de l'accouplement présumé d'une robuste et saine jeune fille de seize ans avec un jeune singe. Cet anencéphale présente diverses malformations surajoutées qui paraissent appartenir aux anthropoïdes.

Le professeur Bounoure (Faculté des Sciences de Strasbourg) explique que dans les accouplements entre animaux appartenant à des espèces étrangères, la fécondation a des possibilités extrêmement limitées et qu'une hybridation entre l'homme et le singe anthropoïde est discutable. Cependant, l'anencéphale en question offre un aspect simiesque indéniable, dû principalement à l'allongement des membres supérieurs et la voussure du thorax. Ne nous offre-t-il pas tout simplement les caractères ordinaires de l'anencéphalie humaine ? C'est ainsi qu'interviendrait la notion de la pseudogamie. Le spermatozoïde agit sur l'ovule comme un facteur d'excitation qui détermine la segmentation ovulaire et entraîne ainsi toute l'embryogénie ; en second lieu, il agit par sa chromatine nucléaire qui, s'ajoutant au noyau de l'ovule, additionne l'hérédité paternelle à l'hérédité naturelle dans le nouvel individu. Or, on peut supprimer cette seconde action du spermatozoïde (*amphimixie*) pour ne laisser subsister que la première, c'est-à-dire la mise en branle de l'activation de l'ovule ; dans ce cas, la vraie fécondation fait place à une pseudogamie dans laquelle le père ne prendra aucune part à la constitution héréditaire du produit qui est du type purement matrocline. On a pu réaliser la pseudogamie en faisant agir sur l'ovule des spermatozoïdes de la même espèce lésés par une irradiation ou intoxiqués, ou des spermatozoïdes d'espèce étrangère. La constitution du monstre constituerait un tel phénomène...

On voit que le professeur H. Vignes a particulièrement donné son attention à la genèse de notre anencéphale dont l'origine, en effet, pose un difficile problème biologique, l'hypothèse d'une pseudogamie avec toutes les conséquences normales pour la constitution de l'œuf *activé et non réellement fécondé*. C'est l'explication qui rend le meilleur compte de ce cas de tératogénèse en accord avec les conditions très spéciales qui entourent la conception du monstre.

### Radiographie du monstre.

Dans la Première Partie de notre étude, il était dans notre plan de travail de faire pratiquer une radiographie du monstre, mais dans le seul but de contrôler si les organes thoraciques et abdominaux présentaient une anomalie de développement ou de situation. Cet examen radiographique nous ayant paru une superfétation fut ajourné *sine die*.

Mais après avoir pris connaissance de l'article du professeur A. BRINDEAU, *Considérations sur le cou court*, les considérations qui s'en dégagent me suggérèrent de rechercher si l'aspect simiesque que présente cet anencéphale avec *spina bifida* ne serait pas dû à un semblable syndrome congénital déterminant (sans que j'en eusse l'illusion) une brièveté du thorax par malformation, tassement ou insuffisance du nombre de vertèbres, et qui expliquerait cette apparence d'une longueur démesurée des membres supérieurs.

\*  
\*\*

Sachant combien est difficile à effectuer la radiographie des vertèbres avec malformation congénitale et plus difficile encore peut-être à en interpréter en pareil cas les constatations, j'ai confié ce soin méticuleux à la compétence du Dr J. Aimard, le réputé Directeur de l'Institut de Radiologie de notre Établissement Thermal. Je le remercie de m'avoir assuré de son concours sitôt l'ouverture de son service. Je tiens à remercier encore, en mon nom et à celui de mon collaborateur, mon si obligeant confrère, pour avoir établi un compte rendu à la fois si précis et si complet qu'il nous aura été possible de donner à cet Appendice les considérations générales et les conclusions que pouvaient attendre nos Maîtres et nos lecteurs.

Ci-après le compte rendu textuel du Dr J. AIMARD :

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

INSTITUT DE RADIOLOGIE  
Directeur  
Dr J. AIMARD

Vichy, le 29 avril 1944.

La radiographie du monstre réalisée :

- 1° de face,
- 2° de profil,

permet de constater, surtout sur la radiographie de profil qui est plus démonstrative, une absence à peu près totale de crâne qui est exclusivement composé des éléments formant le massif facial.

Cette même radiographie permet de compter le nombre des ver-



FIG. I. — LE MONSTRE VU DE FACE.

Il ne paraît pas exister de réduction du nombre des vertèbres ni de déformation du

thorax.  
Le squelette des mains est plutôt massif. La longueur des métacarpiens et des phalanges

Mais après avoir pris connaissance de l'article du professeur A. BRINDEAU, *Considérations sur le cou court*, les considérations qui s'en dégagent me suggérèrent de rechercher si l'aspect simiesque que présente cet anencéphale avec *spina bifida* ne serait pas dû à un semblable syndrome congénital déterminant (sans que j'en eusse l'illusion) une brièveté du thorax par malformation, tassement ou insuffisance du nombre de vertèbres, et qui expliquerait cette apparence d'une longueur démesurée des membres supérieurs.

\*  
\*\*

Sachant combien est difficile à effectuer la radiographie des vertèbres avec malformation congénitale et plus difficile encore peut-être à en interpréter en pareil cas les constatations, j'ai confié ce soin méticuleux à la compétence du D<sup>r</sup> J. Aimard, le réputé Directeur de l'Institut de Radiologie de notre Établissement Thermal. Je le remercie de m'avoir assuré de son concours sitôt l'ouverture de son service. Je tiens à remercier encore, en mon nom et à celui de mon collaborateur, mon si obligeant confrère, pour avoir établi un compte rendu à la fois si précis et si complet qu'il nous aura été possible de donner à cet Appendice les considérations générales et les conclusions que pouvaient attendre nos Maîtres et nos lecteurs.

Ci-après le compte rendu textuel du D<sup>r</sup> J. AIMARD :

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

INSTITUT DE RADIOLOGIE  
Directeur  
D<sup>r</sup> J. AIMARD

Vichy, le 29 avril 1944.

La radiographie du monstre réalisée :

- 1° de face,
- 2° de profil,

permet de constater, surtout sur la radiographie de profil qui est plus démonstrative, une absence à peu près totale de crâne qui est exclusivement composé des éléments formant le massif facial.

Cette même radiographie permet de compter le nombre des ver-

tèbres qui s'élèvent à trente-trois. Les vertèbres cervicales montent très haut et occupent la portion du crâne formant habituellement la voûte crânienne et il ne paraît pas exister de malformations des corps vertébraux.

On est frappé par le prognatisme du maxillaire inférieur, ainsi que par la forme des incisives qui y sont incluses; par contre, on constate une anomalie de développement du maxillaire supérieur qui se trouve à l'état rudimentaire.

Le squelette des mains est plutôt massif; la longueur des métacarpes et des phalanges est anormale.

J. AIMARD.

### **Quelles considérations générales et conclusions peut-on tirer de ces constatations radiographiques?**

Il est une de ces considérations générales qui est à la fois une conclusion irréfutable et fondamentale de laquelle dépendent toutes les autres puisqu'elle apporte à elle seule la preuve anatomo-pathologique que l'aspect simiesque du monstre n'est pas dû à une anomalie numérique ni morphologique des vertèbres, ni à une anomalie du même ordre du thorax.

*Anomalies des vertèbres.* — La radiographie du monstre, réalisée de face et de profil, permet de compter le nombre exact des vertèbres qui s'élèvent à trente-trois (33). Les vertèbres cervicales remontent très haut et occupent la portion du crâne qui forme habituellement la voûte crânienne.

Il ne paraît pas exister de malformation des corps vertébraux.

*Anomalies du thorax.* — Pas de brièveté du thorax. Les vertèbres dorsales et les côtes sont au complet et n'offrent aucune déformation. Les épaules ne sont pas remontées dans le cou. Ce qui permet d'affirmer que la longueur des membres supérieurs n'est pas qu'apparente mais réelle. Et s'il en fallait une caution ou une preuve supplémentaire, on la trouverait dans cette constatation de la radiographie que « le squelette des mains est plutôt massif et que la longueur des métacarpes et des phalanges est anormale ».

*Anomalies associées.* — On est frappé du prognatisme du maxillaire inférieur, ainsi que par la forme des incisives et des molaires qui y sont incluses; par contre, on constate une anomalie de développement du maxillaire supérieur, qui est rudimentaire.

Toutes ces constatations reconnaissables par la radiographie, tirées de la forme et du développement du maxillaire, ainsi que des diverses malformations de forme et de volume dans chaque catégorie des dents, incisives et molaires, constituent des phénomènes d'un arrêt ou d'une déviation ontogénique. Ces constatations seraient du plus haut intérêt pour le paléontologiste qui pourrait en déduire des précisions pour situer notre anencéphale dans la série évolutive simiesque à laquelle peut-être il appartient.

Il était naturel de supposer, d'après l'attitude et l'aspect photographique du monstre, qu'on pouvait être en présence d'un type de Klippel-Feil. Et après avoir pris connaissance du travail du professeur A. Brindeau, je n'aurais pas été étrangement surpris que la radiographie révélât une déformation cervico-vertébrale conforme à celle observée dans le syndrome de presque tous les cas de cou court. Mais, j'avoue loyalement n'avoir jamais partagé l'illusion que la longueur des membres supérieurs n'était qu'apparente et tenait à la brièveté du thorax.

Ce qu'il faut retenir de cette erreur d'interprétation, c'est qu'une radiographie de la colonne vertébrale et du thorax s'impose dans tous les cas d'anencéphalie pour la sûreté du diagnostic anatomo-pathologique, bien que tous les anencéphales se présentent à nos yeux comme s'ils avaient été conçus et formés d'après un dessein unique, ainsi que l'a fait ressortir le professeur A. Brindeau.

Le problème de la genèse de l'homme a de tout temps éveillé en moi la hantise d'une curiosité jamais satisfaite et sa solution m'a paru toujours impénétrable sinon insoluble. Non moins troublante a été ma curiosité de rechercher les causes des anomalies et des monstruosité. Sans comprendre sous ce titre les petites anomalies telles que l'albinisme, le bec de lièvre, les déformations du crâne, etc., les cas d'anomalies et de monstruosité, pour si rare qu'il soit donné de les observer, n'ont eu pour moi qu'une rareté relative.

Mon premier cas remonte à 1881, au cours de ma troisième année

d'exercice médical, alors que j'étais fixé à Thiers. Je fus mandé d'urgence en pleine nuit par la sage-femme qui avait mis au monde, la veille, un magnifique garçon venu à terme, mais plus de vingt-quatre heures après sa naissance n'ayant pas rendu son méconium, cause sans doute de l'effroyable tympanisme dont souffrait le petit être. Je me rendis compte par le toucher rectal qu'il s'agissait d'une atrésie recto-anale. L'intestin oblitéré était séparé du cul-de-sac anal par une cloison épaisse à une hauteur d'environ 2 à 3 cm. Je me mis en mesure de suite de pratiquer une ponction rectale avec un trocart courbe de moyen calibre et de placer provisoirement à demeure une sonde molle d'un calibre approprié. L'enfant fut soulagé aussitôt par une abondante évacuation intestinale. Après une mise en observation de quelques jours, de concert avec mon confrère Gabriel Guillemot, nous pratiquâmes l'intervention définitive qui fut suivie d'un complet succès.

La mère du petit opéré était une secondipare et son premier enfant, issu du même père, était normalement constitué.

Le deuxième cas observé à Vichy en septembre 19... est celui d'une primipare, la mère ainsi que le père jeunes et robustes, sans hérédité tératologique d'aucun côté; grossesse normale, accouchement spontané, enfant viable, mais porteur d'une exstrophie vésicale avec orifice des deux urètres.

Je mandai en consultation mon excellent maître le professeur E. Grynfeldt, médecin-chef de la Maternité de Montpellier, qui se trouvait alors en cure à Vichy. Après avoir mûrement supputé les chances de succès et d'insuccès d'une intervention, d'un commun accord, devant l'état précaire du nouveau-né, nous déconseillâmes à la famille l'opération. Il ne vécut en effet que 2 ou 3 jours.

Le troisième cas est celui de la Maternité de Vichy.

Au total, en moins des vingt premières années de ma pratique médicale, un cas d'anomalie grave, mais réparable, et deux cas de monstruosité. De telles ou de pareilles surprises, auxquelles est exposé inopinément l'accoucheur, doivent faire de lui ou l'improviser un tératogéniste averti, s'il veut être à la hauteur de sa tâche.

Vichy, le 14 juin 1944.

D<sup>r</sup> A. T.

### Bibliographie supplémentaire.

De 1 à 19.

1880. Le Dr Ernest STARTIN, *Histoire des Monstres, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours*. Paris, C. Reinwald et Cie, libraires éditeurs, 15, rue des Saints-Pères.
1901. N. VASGHILDE et Cl. VURPAS. Paris, Librairie Scientifique, 4, rue Antoine-Dubois (6<sup>e</sup>). Essai sur la Psycho-Physiologie des monstres humains.
1932. A. BRINDEAU, Leçons du jeudi soir à la Clinique Tarnier. *Considérations sur le cou court*. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, rue de l'École-de-Médecine.
1943. *La genèse de l'humanité*, par C. ARAMBOURG, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle. Presses Universitaires de France.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CE MÉMOIRE 300 EXEMPLAIRES  
NON MIS DANS LE COMMERCE, DESTINÉS PRESQUE  
EXCLUSIVEMENT AUX ACCOUCHEURS, AUX TÉRA-  
TOLOGISTES ET TÉRATOGÉNISTES, AINSI QU'ÀUX SO-  
CIÉTÉS DE BIOLOGIE, D'ANTHROPOLOGIE, D'ANATOMIE,  
D'OBSTÉTRIQUE ET DE GYNÉCOLOGIE, PRINCIPALE-  
MENT DÉSIGNÉS POUR ARBITRER LA QUESTION EN  
LITIGE DE LA GENÈSE PRÉSUMÉE DU MONSTRE.



FIG. 2. — LE MONSTRE VU DE PROFIL.

Cette radio permet de compter le nombre des vertèbres qui s'élève à trente-trois. — Les vertèbres montent très haut et occupent la portion du crâne formant habituellement la voûte crânienne — et il ne paraît pas exister de malformation des corps vertébraux.



FIG. I. — LE MONSTRE VU DE FACE.

Il ne paraît pas exister de réduction du nombre des vertèbres ni de déformation du thorax.

Le squelette des mains est plutôt massif. La longueur des métacarpiens et des phalanges est anormale.

---

Best copy available

---